



GUIDE DES PARENTS ÉCOLES MATERNELLE & PRIMAIRE

2025-2026



FLORIMONT



LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'INSTITUT FLORIMONT

Bienvenue dans les écoles maternelle et primaire de l'Institut Florimont !

Que vos enfants aient trois ou dix ans, qu'ils viennent d'intégrer Florimont ou y soient scolarisés depuis plusieurs années, soyez certains qu'ils trouveront ici un cadre structurant et bienveillant.

La mission de nos écoles maternelle et primaire est simple : donner aux élèves qui nous sont confiés les bases des connaissances académiques et des compétences sociales nécessaires à leur épanouissement dans un monde évoluant en permanence.

Vos enfants y apprendront à lire, écrire, compter, raisonner grâce à des méthodes pédagogiques innovantes tout en développant leurs capacités transversales comme la communication, la collaboration ou encore la créativité. Le développement de ces compétences, essentielles à l'épanouissement personnel et au vivre-ensemble est au cœur de notre projet.

Ce projet, bilingue dès la 14ème, place l'élève au centre de ses apprentissages. Il est accompagné par une équipe d'enseignants et d'encadrants expérimentés à même de prendre en compte ses spécificités et besoins pour l'emmener, avec exigence et bienveillance, au maximum de ses capacités.

Communauté multiculturelle et accueillante, les écoles maternelle et primaire de l'Institut Florimont permettent à chaque enfant de bien grandir et à chaque élève de bien apprendre.

Nous nous réjouissons de vous y accueillir ou de vous y retrouver cette année, et vous souhaitons à tous, parents et enfants, une belle année scolaire pleine de découvertes !

Sean Power,
Directeur général



LE MOT DE MME CAPEL, DIRECTRICE DES ÉCOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE.

Chers parents,

Le paysage linguistique de notre école est une richesse que nous aimons à exploiter !

La pluralité de langues et de cultures au sein de notre communauté nous inspire et nous engage à faire évoluer nos pratiques pour toujours mieux répondre aux besoins de chacun.

Dans cette dynamique, depuis plusieurs mois, nous avons la chance de collaborer avec Mme Eowyn Crisfield, spécialiste en éducation bilingue, qui nous rappelle avec justesse que « *Bilingualism is a process, not a product* ». Son accompagnement nourrit notre réflexion et renforce nos choix pédagogiques.

Ainsi, la démarche multilingue de notre école s'appuie sur trois leviers fondamentaux :

le développement harmonieux des langues entre elles
l'ambition académique pour tous
une flexibilité indispensable pour s'adapter à chaque élève.

Cette nouvelle édition du Guide des parents s'inscrit dans cette volonté constante d'amélioration, de clarté et d'accompagnement. Elle est le fruit d'un travail collectif et engagé. Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble de l'équipe enseignante et de la vie scolaire pour leur investissement quotidien au service des élèves. Merci également à vous, chers parents, pour la confiance que vous nous témoignez.

Nous vous souhaitons une belle lecture et une excellente année scolaire à nos côtés.

Carine Capel
Directrice des écoles maternelle et primaire

A. Présentation générale

Introduction	p. 5
Organisation pédagogique	p. 5
Cursus	p. 6
Profil linguistique de votre enfant	p. 6
Différents parcours possibles	p. 6
Équipe éducative	p. 8
Prestataires privés	p. 14
Autres acteurs importants	p. 14

B. Enseignement à l'Institut

Programmes	p. 16
Évaluations	p. 16
Devoirs	p. 18
Parcours bilingue et francophone	p. 19
Changement de parcours	p. 21
Enseignement du FLSco	p. 21
Diplôme d'Études en Langue Française	p. 22
Option anglais intensif	p. 22
Examens d'anglais de Cambridge	p. 22
Allemand	p. 22
E.P.S. (Éducation Physique et Sportive)	p. 23
Arts visuels et musique	p. 23
Pôle ressources	p. 23
Bibliothèques	p. 24
Certification Eco-Schools	p. 24
Flo Nature en maternelle	p. 25
Les outils numériques	p. 26
Règles liées au numérique	p. 27
Internet sans crainte	p. 27
Religion chrétienne	p. 28
Aumônerie catholique	p. 28

C. Rythmes scolaires

Calendrier scolaire	p. 29
Horaires - une journée en maternelle	p. 30
Horaires - une journée en primaire	p. 31
Récréations	p. 32
Pause méridienne	p. 32
Fin de journée	p. 33
Activités extra-scolaires	p. 34

D. Marches à suivre pour les parents

Retards	p. 35
Absences des élèves	p. 35
Troubles de la santé/pathologies	p. 35
Évictions, maladie contagieuses	p. 36
PAI : Projet d'Accueil Individualisé	p. 36
Médicaments	p. 36
Mobilité réduite	p. 37

Anniversaires	p. 37
Parents visiteurs à l'école	p. 37
Objets trouvés	p. 37

E. Communication

Communication en cours de journée via la vie scolaire	p. 38
Courriels aux enseignant-es	p. 38
Newsletter du vendredi	p. 38
Réunions d'informations de rentrée	p. 38
Carnet de correspondance et de devoirs/Agenda	p. 38
Notes explicatives : Pronote, SeeSaw, Teams et Skolengo	p. 39
Suivi de la scolarité de votre enfant	p. 40
Absence des professeurs	p. 40
Délégués des parents d'élèves	p. 40
Réseaux sociaux de l'Institut	p. 41
Droits à l'image	p. 41

F. Vie de l'école

Bien-être et climat scolaire	p. 42
Parents d'élèves visiteurs/accompagnateurs	p. 43
Sorties scolaires et parents accompagnateurs	p. 43
Classes découvertes	p. 43
Élèves délégué-es de classe	p. 43
Eco-comité	p. 44
Végétalisation (cours du primaire)	p. 44
Photos individuelles et photos de classe	p. 44
Jouets et argent interdits à l'école	p. 44
Téléphones et objets connectés interdits	p. 44
Poids des cartables	p. 44
Alerte incendie/confinement	p. 44
Déguisement à l'école	p. 45
Transport scolaire	p. 45
Accès au campus	p. 45
Festivités de fin d'année	p. 47

G. Rentrée des classes

Manuels	p. 48
Fournitures scolaires et articles de papeterie	p. 48
Matériel pédagogique	p. 48
Petit matériel personnel	p. 49
Conseils de lectures pour l'été 2025-2026	p. 52
Calendrier des événements 2025-2026	p. 55
Saison culturelle 2025-2026	p. 58
Questionnaire sur le profil linguistique de votre enfant	p. 59
Formulaire électronique de sortie pour les premiers jours	p. 59

A. Présentation générale

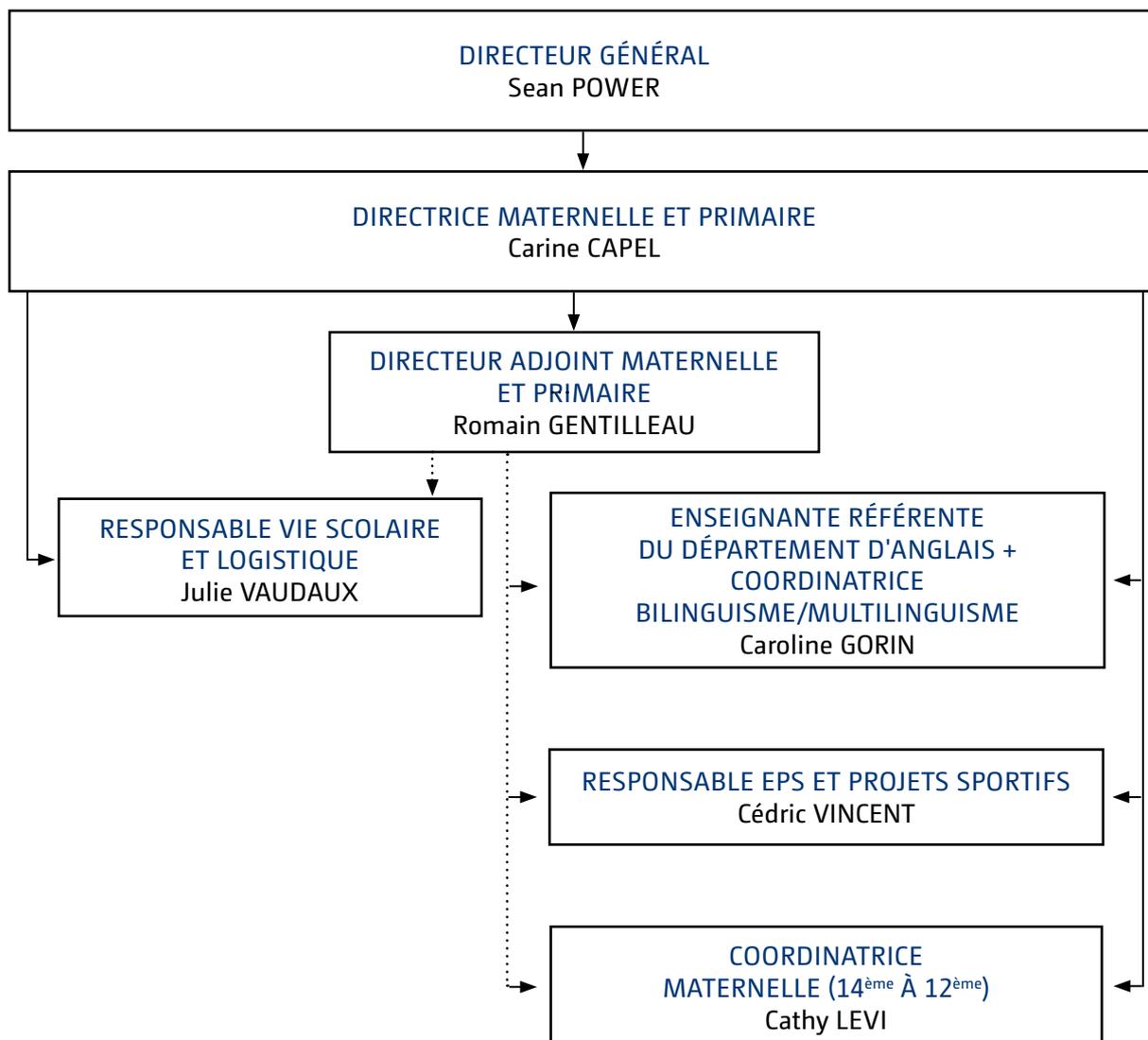
Introduction

Fondé en 1905 par les Missionnaires de Saint François de Sales, l'Institut Florimont est une école catholique dirigée depuis 1995 par des laïcs. La direction entretient cependant une étroite collaboration avec la congrégation religieuse qui demeure propriétaire de l'Institut et veille à ce que ses grandes orientations soient respectées.



Organisation pédagogique

Elle repose sur une structure matricielle permettant un encadrement efficace des élèves et se décompose ainsi :



Cursus

Le tableau suivant donne les concordances entre l'Institut Florimont et les systèmes suisse, français, américain et anglais de janvier à janvier

Année de naissance	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Florimont	14 ^{ème}	13 ^{ème}	12 ^{ème}	11 ^{ème}	10 ^{ème}	9 ^{ème}	8 ^{ème}	7 ^{ème}
Genève	Jardin d'enfants	1P	2P	3P	4P	5P	6P	7P
France	Petite section	Moyenne section	Grande section	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
US	Preschool	Pre K	Kindergarten	G1	G2	G3	G4	G5
UK	Nursery	Reception	Yr1	Yr2	Yr3	Yr4	Yr5	Yr6

Nota Bene 1 : A Florimont, comme dans le système français, c'est l'année de 11^{ème} qui est prise en compte pour scolariser un enfant. En maternelle, tous les enfants d'une même année calendaire sont dans un niveau donné. Dans d'autres systèmes, l'âge de l'élève est pris en compte du 1^{er} septembre au 31 août par exemple. Par conséquent, il peut y avoir pour certains élèves un décalage dans les équivalences.

A partir de l'entrée en cours d'année de 11^{ème}, l'affectation dans un niveau de classe pour les élèves nouveaux arrivants est soumise à la décision de l'équipe pédagogique suite aux tests et évaluations diagnostiques de l'élève.

Nota Bene 2 : Des classes à niveaux multiples peuvent être ouvertes en fonction des années et des arrivées de nouveaux élèves.

Profil linguistique de votre enfant

Nous accordons une attention toute particulière à proposer des pratiques pédagogiques qui répondent aux besoins de chacun de nos élèves. Il nous est essentiel de connaître avec précision le profil linguistique de votre/vos enfant(s) afin de leur offrir les meilleures conditions possibles pour progresser en toute confiance. En début d'année, il est donc demandé aux parents de compléter avant la rentrée, pour chaque élève, [un petit questionnaire](#) qui nous aidera à établir le parcours linguistique de votre famille.

Différents parcours

A l'Institut Florimont, les classes bilingues préparent les élèves à réussir leurs études et leur carrière dans les deux langues, via une approche adaptée pour chacun d'eux, leur permettant d'atteindre le plus haut niveau.

MATERNELLE

14^{ème} Parcours Prépa-Bilingue
Matin en français et après-midi en anglais
13^{ème} Parcours Bilingue
Alternance : un jour en français, un jour en anglais, les mercredis matins dans les deux langues
12^{ème} Parcours Bilingue
Alternance : un jour en français, un jour en anglais, les mercredis matins dans les deux langues

Des cours de FLScO et/ou des ateliers de langue française pourront éventuellement être proposés au cas par cas en maternelle.

PRIMAIRE**11^{ème} - 10^{ème} Parcours unique franco - bilingue**

Pour tous les élèves

Parcours unique franco-bilingue
avec 6 périodes d'anglais par groupes de niveau
+ 4 périodes en anglais (2 E.P.S et 2 Arts en classe entière),
soit 10 périodes hebdomadaires en anglais.

Plus éventuellement :

- Cours de FLScO payants (Français Langue de Scolarisation)
(selon l'évaluation et les préconisations de l'école, voir détail p.21)

- Cours d'anglais intensif payants et facultatifs (à partir de la 10^{ème}) (selon l'évaluation et les préconisations de l'école et le souhait de la famille, voir détail p.22)

9^{ème} - 8^{ème} - 7^{ème}

Profil de l'élève	Parcours possibles*
L'élève a un niveau estimé suffisant en français et en anglais	<p>Parcours francophone avec 6 périodes d'anglais par groupes de niveaux (niveau évalué pour l'élève) OU Parcours bilingue avec 10 périodes d'anglais par semaine (6 périodes d'anglais par groupes de niveau + 4 Histoire-Géographie-Sciences-Technologie en anglais en groupe restreint)</p>
L'élève n'a pas un niveau estimé suffisant en français	<p>Parcours francophone OU Parcours francophone + cours de FLScO (selon l'évaluation et les préconisations de l'école, voir détail p.21)</p>
L'élève n'a pas un niveau estimé suffisant en anglais	<p>Parcours francophone OU Parcours francophone + anglais intensif (option facultative payante, voir détail p.22)</p>

*sous réserve de validation par l'équipe pédagogique

Pour les recommandations de parcours, vous pouvez vous adresser :

- au professeur titulaire de votre enfant, à la professeure de FLScO et/ou à la directrice pour le français.
- au professeur d'anglais de votre enfant et/ou à l'enseignante référente d'anglais, Mme Caroline Gorin (cgorin@florimont.ch) pour l'anglais.

CONSTITUTION DES CLASSES

Les classes sont constituées de manière homogène en mélangeant les niveaux des élèves au sein de chaque classe. Les élèves scolarisés en parcours BIL et en parcours FR sont mélangés dans une même classe. Toutes les classes et groupes sont également remixés, toutes les années à chaque rentrée scolaire (voire au deuxième semestre pour les groupes d'anglais selon l'évolution des élèves.).

Equipe éducative

EQUIPE ADMINISTRATIVE

Directrice des écoles maternelle et primaire
Mme Carine CAPEL, ccapel@florimont.ch

Directeur adjoint des écoles maternelle et primaire
M. Romain GENTILLEAU, rgentilleau@florimont.ch

Responsable vie scolaire et logistique primaire
Mme Julie VAUDAUX, jvaudaux@florimont.ch

Responsable EPS et projets sportifs
M. Cédric VINCENT, cvincent@florimont.ch

Coordinatrice maternelle (14^e – 12^e)
Mme Cathy LEVI, clevi@florimont.ch

Enseignante référente du département d'anglais (14^e – 7^e)
Coordinatrice bilinguisme et multilinguisme
Mme Caroline GORIN, cgorin@florimont.ch

VIE SCOLAIRE

Responsable vie scolaire
Mme Julie VAUDAUX, jvaudaux@florimont.ch

Equipe

M. Jérémy FUCHS
Mme Samantha MONACO
Mme Fatma AKCASOY
Mme Fanny MOULIN
M. Maklough NORDINE
Mme Claire BORCARD (temps partiel)
M. Nicola CORREIA (temps partiel)

Contact général de la vie scolaire maternelle et primaire
viescolaireprim@florimont.ch
téléphone : 022 879 00 50

INFIRMERIE

Caroline STEINMYLLER, infirmerie@florimont.ch
Autre recrutement en cours

AUMÔNERIE

Muriel MIDROIT, mmidroit@florimont.ch
Virginie SIMOND, vsimond@florimont.ch
Daniel DARBELLAY, ddarbellow@florimont.ch
Frère Dimitri DELMAS, ddelmas@florimont.ch
Père missionnaire de St François de Sales





AUTRES CONTACTS UTILES

Réception de l'Institut Florimont

Agnes GREBER et Sarah WEISS, reception@florimont.ch

Responsable des transports scolaires

Lina RUSSO, lrusso@florimont.ch

Responsable des activités extra-scolaires

Laetitia MASSIN, lmassin@florimont.ch

Responsable des admissions et des cours privés

Brice CLERC, bclerc@florimont.ch

Responsable de l'intendance

Nicolas STETTLER, nstettler@florimont.ch

Responsables de la cellule de recherche et d'innovation pédagogique

Yann HOURY, yhoury@florimont.ch

Daniel EVES, deves@florimont.ch

Responsables de la bibliothèque

Béatrice CHARRIER, bcharrier@florimont.ch

Claire BORCARD, cborcard@florimont.ch

Responsable de la bibliothèque d'anglais

Sarah ANGLADE, sanglade@florimont.ch

Responsable des examens du Cambridge

Ciara BARRELL, cbarrell@florimont.ch

Service facturation

Comptabilité, compta@florimont.ch

Librairie de l'Institut Florimont

Librairie, librairie@florimont.ch

Chargé de sécurité

Pascal MARTI, pmarti@florimont.ch

Association des Parents d'Élèves de Florimont (APEF)

www.apef.ch, info@apef.ch

Responsable garderie extra-scolaire maternelle

Fanny MOULIN, fmoulin@florimont.ch

Tél : 076 438 82 64

Responsable étude extra-scolaire primaire

Maklough NORDINE, manordine@florimont.ch

Tél : 076 657 09 91

FLSco

Français Langue de Scolarisation (FLSco)	Zahida VIOTTI zviotti@florimont.ch
	Céline NOEGELEN (temps partiel) cnoegelen@florimont.ch (selon les effectifs)

Prestataires privés

Des thérapeutes spécialisés travaillent à temps partiel dans les locaux de l'école et en collaboration avec l'équipe pédagogique mais à titre privé. Pour tout renseignement, vous pouvez écrire à l'adresse suivante :
pole.ressources@florimont.ch

Graphothérapeute	Béatrice ROLLET
Graphothérapeute	Laurence PIACENTINI
Logopédiste	Poste à pourvoir
Psychomotricienne	Laura EL TAYAR

TUTORAT ET COURS PRIVÉS : M. Brice Clerc, responsable des admissions et des cours privés (bclerc@florimont.ch), pourra vous mettre en contact avec des étudiants ou professeurs pour cela. Toutefois, les éventuels cours privés de soutien scolaire ne peuvent avoir lieu à l'école sur le temps scolaire. Ils peuvent être organisés à domicile ou sur le temps de l'étude extra-scolaire (16h45-18h) dans nos locaux.

Autres acteurs importants

L'APEF : ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE FLORIMONT

L'APEF, Association des Parents d'Élèves de Florimont, est une interlocutrice privilégiée au sein de l'Institut et oeuvre pour obtenir un climat favorable aux études et à la vie sur le campus. À cet effet, l'APEF s'est fixée trois missions :

- **maintenir** un dialogue constant et constructif entre les parents, le corps enseignant et la direction ;
- **soutenir** l'Institut et apporter son expertise dans la réalisation de divers projets extra-scolaires ;
- **contribuer** à la qualité de vie de l'Institut en organisant différents moments conviviaux, conférences et autres animations.

Son engagement et ses activités renforcent ainsi les liens et soutiennent les valeurs prodiguées au sein de l'Institut.

Pour toute information :
www.apef.ch ou info@apef.ch

Si vous désirez vous impliquer au sein de l'association des parents, voici deux liens d'inscription :

- Pour devenir parent délégué de la classe de votre enfant :
<https://apef.ch/apef/les-parents-delegues/>;

- Pour rejoindre l'équipe APEF lors de l'organisation d'évènements phares à l'Institut :
<https://apef.ch/soutenir-apef-engagement/> ;

N'hésitez pas à les contacter et à leur apporter votre aide pour mener leurs différents projets :
info@apef.ch .

Mme DWORIANYN Alice	Responsable de l'ensemble des délégués des parents d'élèves de l'Institut Florimont. Présidente de l'APEF presidence@apef.ch
Mme BORLOZ BACHIN Jess et Mme DUMESNIL Marie	Responsable de la section maternelle à l'APEF maternelle@apef.ch
Mme DUBUC Laurance	Responsables de la section primaire à l'APEF primaire@apef.ch

FLO'SOLIDAIRE

Dans un monde traversé par des bouleversements rapides, l'Institut veut réaffirmer l'importance de certaines valeurs. La solidarité en est une. Ainsi, Florimont choisit chaque année une association à laquelle elle apportera une aide privilégiée par des actions de soutien, des échanges... Les années précédentes, nous avons par exemple collaboré avec les associations « Partage » ou encore « Aigues-Vertes ». Cela permet aux élèves de s'impliquer en apportant un soutien régulier aux personnes ou aux institutions choisies. Le bénévolat et l'entraide s'exercent également dans le cadre de l'organisation de la course de l'Escalade, ou lors de manifestations sportives et culturelles par exemple.

FLOVERT

Flo'vert est l'axe durable de l'Association des parents d'élèves de Florimont (APEF). Ce projet vise à promouvoir des initiatives durables en collaboration étroite avec les parents, afin de renforcer l'engagement écologique de toute la communauté scolaire.

Les initiatives menées par Flo'vert incluent :

- L'organisation de bourses aux livres pour encourager la réutilisation et le partage des ressources éducatives.
- La mise en place de bourses aux vêtements de sport pour promouvoir le recyclage et réduire le gaspillage (pour les tenues neuves veuillez contacter Fourteen (<https://14fourteen.com>)) ;
- La transformation des anciens uniformes en sacs à chaussures, une initiative qui permet de donner une seconde vie aux textiles et de réduire les déchets. L'année passée, trois classes de l'école primaire ont reçu ces sacs à chaussures fabriqués à partir d'anciens uniformes.

Ces actions concrètes démontrent l'engagement de Flo'vert et de l'Association des parents d'élèves dans la promotion de pratiques durables et responsables, contribuant ainsi à l'éducation environnementale des élèves et à la création d'une communauté scolaire plus écologique et solidaire.

L'AAEF : ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DE FLORIMONT (WWW.FLOANCIENS.CH)

Créée en 1920, l'AAEF rassemble tous les anciens élèves de l'Institut qui le désirent autour d'un capital commun : Amitié, Solidarité, Soutien, Echanges et Tradition. Elle a pour rôle :

- de favoriser et de resserrer les liens d'amitiés et de solidarité entre anciens florimontains.
- d'encourager, par des actions ponctuelles, les élèves actuels à maintenir les traditions et l'esprit de l'Institut.

L'association compte plus de 1780 membres au total.

FLORAISON

Le programme Floraison est le réseau des alumni de l'Institut Florimont, élaboré durant l'année 2020.

Il s'est fixé pour mission d'œuvrer au rapprochement des alumni entre eux mais également avec les membres de la communauté actuelle de l'Institut. Gage de cette volonté de perpétuer la relation particulière qui unit Florimont à ses élèves, actuels ou passés, cette infrastructure fédérative a été pensée pour donner la possibilité à nos alumni de se retrouver, de profiter d'opportunités professionnelles ou académiques, d'offres et de services.



B. Enseignement à l'Institut

Programmes

Les programmes enseignés dans les écoles maternelle et primaire sont ceux de l'Éducation Nationale Française, adaptés au plan d'étude romand. En maternelle, nous ne dispensons ni le programme britannique ni le programme américain. Nous suivons le programme de l'Éducation Nationale Française, adapté si besoin aux programmes suisses, et enseigné en français et en anglais. Vous trouverez plus de détails dans les brochures, disponibles sur notre site internet :

- "[Plan d'études Maternelle](#)",
- "[Plan d'études 11^{ème}-10^{ème}](#)",
- "[Plan d'études 9^{ème}, 8^{ème}, 7^{ème}](#)"

Ces documents permettent aux parents de retrouver les grands thèmes et objectifs d'apprentissage pour chaque matière, présentés également en réunion d'informations de rentrée à l'école maternelle et primaire.

MATHÉMATIQUES

La méthode des mathématiques de Singapour est utilisée de la 11^{ème} à la 7^{ème}.

ÉCRITURE CURSIVE

Dans notre école, les élèves pourront être exposés à différents types de polices mais jusqu'en fin de 10^{ème}, ils apprennent l'écriture sur le modèle cursif français, selon la police Danièle DUMONT maternelle/élémentaire.

Vous trouverez les modèles de formation des lettres sur ce site :

<https://legestedecriture.fr/produit/cursive-dumont/>
ainsi que dans l'agenda, carnet de devoirs des élèves.

Nous utilisons un lignage Seyes. Ce sont les lignes utilisées dans les établissements scolaires en France. Les lettres doivent être posées sur la ligne la plus foncée.

Les écritures anglo-saxonnes et suisses sont plus grandes que l'écriture française. On peut sauter des lignes pour plus de lisibilité, au début, si les hampes et les jambages se croisent.

En cas de difficulté, des graphothérapeutes indépendantes sont disponibles dans l'enceinte de l'Institut.

Les élèves qui arrivent à partir de la 9^{ème} utilisent sans contrainte le modèle d'écriture appris précédemment s'il est efficace (pas d'adaptation imposée au modèle utilisé en classe sous peine de dégradation de la lisibilité).

Évaluations

À la maternelle et au primaire, les acquis sont évalués au fil des apprentissages, selon des formats et des modalités propres à chaque niveau.

NOTES / DEGRÉ D'ACQUISITION DES COMPÉTENCES SEMESTRIELLES

De la 14^{ème} à la 10^{ème}, le niveau d'acquisition des compétences évaluées pour chaque élève est indiqué à l'aide d'un code couleur dans son bulletin scolaire.

Compétence :

- ⊕ Compétence dépassée
- Acquise
- Acquise mais à consolider
- Fragile
- Non maîtrisé
- ⓐ Absent
- Non évalué

A partir de la 9^{ème}, les principaux éléments du programme travaillés pendant le semestre sont également listés sur le bulletin mais en conservant les notes (sur 10) comme indicateurs du niveau de réussite de l'élève pour les matières principales.

À titre indicatif, voici une idée générale de la correspondance des notes avec le niveau d'acquisition d'une compétence donnée.

Compétences acquises : note entre 8/10 et 10/10
Compétences en cours d'acquisition : note entre 5 et 8/10
Compétences non-acquises : note en-dessous de 5/10 ou "non notée"

Compétences non-notées : dans les matières EPS, arts visuels et musique, les élèves sont évalués mais il n'y a pas de note ni de code couleur. Un commentaire écrit sera présent dans le bulletin afin de rendre compte de l'évolution de l'acquisition des compétences et du niveau spécifique des élèves.

- Il est possible que certains élèves de 9^{ème}, 8^{ème}, 7^{ème} n'aient pas de note dans le bulletin (mentionné non-noté ou «NN») lorsque les résultats se trouvent trop en dessous des attendus.
- Il est possible qu'un élève suivant un enseignement différencié ou des cours de FLSCO ne reçoive pas de note dans son bulletin.

- Les commentaires individualisés des enseignants sur le bulletin feront état du niveau spécifique de l'élève dans ces cas-là.

Dans les deux formules, notre objectif est de permettre aux élèves de se placer en tant qu'acteurs et non de subir une évaluation qui les sanctionnerait plus qu'elle ne les évaluerait. C'est pourquoi les principaux points travaillés, les commentaires éventuels des différents professeurs, ainsi que l'appréciation générale du titulaire sont essentiels à la lecture du parcours éducatif de votre enfant. Ils explicitent certaines compétences acquises ou à renforcer, les éventuelles modalités spécifiques d'accompagnement mises en place, et les conseils individualisés pour que l'élève continue à progresser au mieux.

EVALUATIONS DIAGNOSTIQUES DE RENTRÉE

En début d'année, tous les élèves sont testés en français, mathématiques et anglais.

Les résultats de ces évaluations nous permettent de constituer les groupes de niveaux d'anglais et nous renseignent également sur les suivis individuels et

permettent à l'équipe pédagogique de peaufiner son organisation pour répondre au mieux aux points forts et aux besoins de chaque élève en début d'année scolaire.

Sur la base de ces premiers tests, au retour du pont du Jeûne Genevois, les groupes de niveaux d'anglais seront constitués et une rencontre en visioconférence sera organisée, pour les parents, avec la professeure d'anglais du groupe de leur enfant.

A noter : Jusqu'à la constitution définitive des groupes d'anglais du semestre 1 (après le Jeûne Genevois), les cours de langue anglaise sont dispensés sans distinction de groupes (groupes provisoires), les cours d'histoire-géographie, sciences et technologies des 9, 8 et 7^{èmes} sont dispensés en commun par le professeur titulaire et le professeur d'anglais bilingue.



Devoirs

Maternelle

De manière générale, il n'y a pas de devoirs en maternelle, à l'exception de quelques présentations orales à préparer et des mots de vocabulaire à apprendre. Cependant, des livres de bibliothèque pourront être fournis régulièrement aux élèves. Nous vous encourageons à les lire à la maison avec eux.

Primaire

A partir de la 11^{ème}, nous vous invitons à inciter votre enfant à terminer les devoirs donnés par l'enseignant, en n'oubliant pas que la qualité est plus importante que la quantité. Il est indispensable que les élèves revoient à la maison ce qu'ils ont appris dans la journée à l'école, en compagnie d'un parent ou d'un tuteur. La lecture et l'apprentissage des mots à savoir écrire pour les dictées sont obligatoires. Si les enfants ont un tuteur de français ou d'anglais, les parents doivent insister pour que l'enfant effectue avec lui prioritairement les devoirs donnés par les enseignants (plutôt que de travailler sur d'autres sujets). Cela lui permettra d'être plus à l'aise dans la classe et de réinvestir plus facilement les notions abordées.

Entre la 11^{ème} et la 7^{ème}, le temps estimé pour effectuer les devoirs est en moyenne de 30 minutes par jour, en fonction du niveau de classe, du parcours suivi et des compétences propres de l'élève ainsi que de son autonomie.

Il est important de développer l'autonomie face à cette activité. Les élèves inscrivent obligatoirement leurs devoirs sur leur carnet de correspondance et de devoirs, appelé aussi "agenda". Les devoirs sont également notifiés sur Pronote seulement pour que les parents puissent vérifier ce qui est écrit dans l'agenda. Néanmoins, à la maison, il est souhaitable de laisser les enfants vérifier eux-mêmes les devoirs qu'ils ont notés en classe. Les supports de cours et les feuilles d'exercices sont de la responsabilité des élèves et ne sont pas diffusés via Pronote.

Les supports papiers pour les devoirs doivent être rangés dans le trieur des devoirs qui est toujours dans le cartable des élèves. Les supports numériques pourront être accessibles via Seesaw (maternelle à 10^{ème}) ou Teams (9^{ème} à 7^{ème}).

Enfin, le regard quotidien des parents sur le travail effectué en classe et à la maison, les exercices de lecture et l'apprentissage des leçons, mots et poésies est indispensable pour le suivi des acquis. Cela permet également de créer

et maintenir un lien nécessaire entre l'école et la maison au bénéfice de l'enfant. Si vous avez besoin d'explications supplémentaires ou si vous souhaitez échanger sur les besoins spécifiques de votre enfant, à n'importe quel moment de l'année, n'hésitez pas à contacter le professeur concerné. Des adaptations individualisées sont toujours possibles.

SUIVI DES DEVOIRS PAR LES PARENTS

A l'entrée au primaire, les élèves de 11^{ème} (et leurs parents) découvrent les "devoirs" quotidiens, temps de lecture et de leçons principalement.

Tout au long de l'école primaire, ces quelques minutes journalières parents-enfants sont en effet essentielles à la fois au renforcement des apprentissages faits en classe, au développement de l'autonomie de travail de l'élève et au lien école-famille essentiel aux yeux de l'enfant. Car nous savons que les apprentissages scolaires de l'enfant prennent encore plus de sens si ses parents les suivent en leur manifestant un intérêt régulier. Ainsi, même si votre enfant vous dit qu'il a déjà terminé tous ses devoirs, montrez-lui que vous êtes fiers de l'évolution de son travail et de ses progrès quotidiens. Vous ne manquerez pas une occasion de le féliciter ou de lui clarifier une notion.



Parcours bilingue et francophone

NOTRE DÉFINITION DU BILINGUISME

A l'Institut Florimont, les classes bilingues préparent les élèves à réussir leurs études et leur carrière dans les deux langues, via une approche adaptée pour chacun d'eux, leur permettant d'atteindre le plus haut niveau.

Notre enseignement bilingue audité par la spécialiste du domaine, Docteur Eowyn Crisfield depuis mai 2024, évolue régulièrement selon les recommandations, les dernières avancées de la recherche et l'évolution de notre public.

Voici quelques éléments fondamentaux de notre programme bilingue “Bilingualism is the ability to understand and use two (or more) languages in certain contexts and for certain purposes” (Carder, 2007).

À L'ÉCOLE MATERNELLE - PARCOURS BILINGUE

En maternelle, nous ne dispensons ni le programme britannique ni le programme américain. Nous suivons le programme de l'Éducation Nationale Française, adapté si besoin aux programmes suisses, et enseigné en français et en anglais.

14^{ème} Prépa-bilingue

Enseignement le matin en français, l'après-midi en anglais

13^{ème} bilingue et 12^{ème} bilingue

Enseignement à parité horaire en français et en anglais :

- 2 jours/semaine en anglais, avec un-e enseignant-e et un-e assistant-e anglophone, dans la salle de classe d'anglais
- 2 jours/semaine en français, avec un-e enseignant-e et un-e assistant-e francophone, dans la salle de classe de français.

ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE ANGLAISE AU PRIMAIRE

Dès la 11^{ème}, l'enseignement de la langue anglaise est réalisé pendant 6 périodes hebdomadaires durant lesquelles les élèves sont répartis en groupes de niveaux : Beginner, Intermediate, Upper intermediate Proficient

11^{ème} et 10^{ème} - Parcours franco-bilingue

L'organisation des classes bilingues de maternelle (un jour en anglais/un jour en français) est modifiée en 11^{ème} pour assurer l'approche pédagogique la plus efficace possible au regard des attentes nouvelles de ces niveaux de classes. Le maintien de l'organisation 50% - 50% serait moins favorable aux acquisitions des bases de la langue française, en lecture et en écriture, qui sont notre priorité en 11^{ème} et en 10^{ème}. Pour faire en sorte que les élèves réussissent leur scolarité dans les deux langues, il est indispensable que les bases en français soient acquises et solides.

Ainsi, les élèves sont scolarisés majoritairement en français avec un-e enseignant-e titulaire français. Ils bénéficient toutefois de 10 périodes d'anglais par semaine :

- 6 périodes d'étude de la langue anglaise, pendant lesquelles ils sont répartis en groupes de niveau.
- 4 périodes par semaine (en classe entière) pour l'enseignement des arts et du sport en anglais.

Nous avons choisi d'enseigner le sport et les arts en anglais en 11^{ème} et en 10^{ème} car ce sont des disciplines qui ne mobilisent pas de compétences liées à la langue écrite. Cela permet de préparer les élèves à l'entrée en 9^{ème}, aussi bien au sein d'un parcours francophone que bilingue.

9^{ème}, 8^{ème} et 7^{ème} - Parcours francophone ou bilingue

Une fois que les bases de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture sont installées en français, les élèves ont la possibilité de suivre des cours d'histoire, géographie, sciences, technologie en anglais en groupe restreint. Pour cela, il est indispensable que leur niveau soit jugé suffisant **en français et en anglais, à l'oral et à l'écrit**. Ces nouvelles disciplines enseignées en anglais mobilisent désormais la langue écrite. Le changement de disciplines (E.P.S. et arts en anglais en 11^{ème} – 10^{ème} puis histoire-géographie-sciences-technologie en 9^{ème} – 8^{ème} – 7^{ème}) permet également de bénéficier d'un enseignement en anglais dans des matières différentes au cours de l'ensemble de la scolarité primaire pour acquérir du vocabulaire spécifique plus élargi.

À partir de la 9^{ème}, les classes rassemblent des élèves inscrits en parcours francophone et des élèves inscrits en parcours bilingue. Le groupe classe se sépare seulement pendant les cours de langue anglaise (par groupes de niveaux) et d'histoire – géographie – sciences – technologie (en groupe plus restreint).

Lorsque l'enfant a un niveau qui est jugé suffisant dans les deux langues. Deux options sont possibles en fonction du projet de la famille et des priorités qu'ils veulent donner à l'enseignement de leur enfant :

- **Choix 1** : Inscription en parcours francophone. Assister aux cours d'Histoire-Géographie-Sciences en français permet de consolider les compétences (orales et écrites) en langue française.
- **Choix 2** : Inscription en parcours bilingue dans lequel il assiste donc aux cours d'Histoire-Géographie-Sciences en anglais. Ce parcours peut être intéressant notamment si le projet familial est de poursuivre un parcours bilingue au Cycle et en Secondaire en vue d'un baccalauréat international.

Nous tenons à insister sur le fait que les deux parcours sont de valeur équivalente et que lorsque les deux sont possibles, le choix doit être fait par la famille sans a priori.

Enseignement de l'histoire / la géographie / les sciences / la technologie

A partir de la 9^{ème}, lors de ces 4 périodes hebdomadaires, la classe se sépare en deux groupes:

- les élèves du parcours bilingue sont avec l'enseignant anglophone,
- les élèves du parcours francophone restent avec leur professeur titulaire francophone.

Les 2 groupes (FR & BIL) suivent le même programme d'histoire, géographie, sciences et technologie, enseigné en français pour les uns, ou en anglais pour les autres, en groupes plus restreints.

En début d'année scolaire, tous les élèves sont testés en français, mathématiques et anglais. Les cours d'histoire, géographie, sciences et technologie sont communs (toute la classe ensemble avec le titulaire et le professeur d'anglais bilingue) et les groupes d'anglais EAL sont provisoires jusqu'à l'établissement des groupes de niveaux d'anglais définitifs.

BILINGUISME RENFORCE VIA DES ACTIVITES ET DES SORTIES SCOLAIRES EN ANGLAIS

Pour chaque niveau, une sortie ou une intervention en anglais et programmée dans l'année.



Modalités pour intégrer le parcours bilingue à partir de la 9^{ème}

Plus l'enfant grandit, plus les apprentissages se complexifient. Pour être scolarisé en parcours bilingue, il est indispensable d'avoir un minimum de bases dans les deux langues (en français et en anglais).
Pour le français, à partir de la 11^{ème}, tous les professeurs titulaires utiliseront les évaluations réalisées régulièrement en classe pour juger du niveau de langue en français des élèves.

En anglais, dès la 9^{ème}, nous réalisons des tests linguistiques standardisés en début d'année, ou à l'arrivée de l'élève en cours d'année. Ces tests sont identiques par niveau de classe ; ils portent sur la compréhension et la production orales et écrites.

Pour plus d'informations sur les attendus et les apprentissages de chaque niveau d'anglais, merci de vous référer à la brochure "Plan d'études 9^{ème} - 8^{ème} - 7^{ème}" pour le niveau de classe de votre enfant.

Dans tous les cas, l'admission d'un élève en parcours bilingue est soumise à la validation par l'équipe pédagogique.

Au besoin, selon le profil de l'élève en parcours francophone, il pourra être proposé:

- des cours de FLScO (Français Langue de Scolarisation) obligatoires et payants (voir informations ci-après)
- des cours d'anglais intensif (à partir de la 10^{ème}) : option facultative payante (voir informations ci-après)

Changement de parcours

En milieu et en fin d'année scolaire, il est possible pour un élève qui suit le parcours francophone d'intégrer le parcours bilingue suite aux nouveaux tests effectués.

Une commission bilingue se réunit à nouveau. Elle est composée de professeurs titulaires, de professeurs d'anglais et de la directrice de l'école primaire. Elle a pour but de valider ou non la possibilité pour un élève de poursuivre sa scolarité en parcours bilingue au semestre suivant ou pour l'année scolaire suivante.

Selon la décision de la commission bilingue, en fonction des progrès effectués par l'enfant - en français et en anglais - la proposition de changement de parcours sera faite aux

familles concernées qui valideront ou non l'éventuelle proposition de l'équipe.

Enseignement du FLScO (Français Langue de Scolarisation)

Des cours de FLScO sont dispensés à l'école pour que les élèves non francophones ou parlant une autre langue à la maison puissent développer plus rapidement leurs capacités à suivre les cours en français, à lire et à produire des textes dans le cadre scolaire.

Au primaire, des cours de FLScO (niveaux FLE A1 à B2 du CECRL) sont proposés pour les élèves non-francophones ou d'un niveau insuffisant en français.

En maternelle, le FLScO correspond à des ateliers de langage renforcé (« Langage boosts »), toujours en lien avec les activités de la classe d'accueil.

Ces séances permettent à un élève nouvellement arrivé ou évoluant dans un milieu non-francophone de s'immerger rapidement dans la langue orale et/ou progressivement dans la langue écrite.

Les cours de FLScO sont obligatoires pour tous les élèves non-francophones et dont le niveau de français est jugé insuffisant pour le niveau de scolarisation de l'élève. La fréquence de ces cours dépend des préconisations de l'école (modalités et nombre de périodes définis en équipe en fonction du niveau de l'enfant).

Ces cours payants donnent ainsi la possibilité aux élèves débutants en français d'acquérir les outils nécessaires et de bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour poursuivre une scolarité sereine et éventuellement intégrer un parcours bilingue par la suite.

Les cours sont dispensés pendant le temps scolaire. Pour tous renseignements, contactez Mme Zahida VIOTTI (zviotti@florimont.ch).

Le tableau ci-dessous donne un ordre d'idée quant au coût de cet accompagnement (45 CHF/séance).

Grand débutant (niveaux A0-A1)	6 à 8 périodes par semaine environ
Débutant (niveaux A1-A2)	5 périodes par semaine environ
Intermédiaire (niveau B1)	3 périodes par semaine environ

Diplôme d'Études en Langue Française

Les familles qui le souhaitent pourront être accompagnées pour inscrire leur enfant (10^{ème} à 7^{ème}) aux examens du DELF Prim. Si votre enfant n'est pas de nationalité française et qu'il apprend le français, **vous pouvez faire certifier ses compétences linguistiques par un diplôme officiel reconnu dans le monde entier** ! Délivré par le Ministère de l'Éducation Nationale, le DELF Prim ou diplôme d'études en langue française permet aux enfants scolarisés à l'école élémentaire de valider leur niveau de français. Les épreuves, facultatives et payantes, sont basées sur une évaluation positive et bienveillante afin de rassurer et mettre en confiance les jeunes candidats. En effet, l'objectif n'est pas de sanctionner, mais plutôt de valoriser l'apprentissage de la langue française. Ainsi, quelle que soit la situation scolaire de votre enfant (premiers pas en français, niveau intermédiaire, etc.) le DELF version primaire l'engagera dans une dynamique participative et une expérience enrichissante. Vous souhaitez que votre enfant profite de ces nombreux avantages et passe ce diplôme accompagné par une enseignante de l'Institut ? Pour toute question ou inscription, merci de vous faire connaître auprès de notre enseignante de FLScO, Mme Zahida VIOTTI (zviotti@florimont.ch) avant les vacances de février.

Après l'examen, une petite cérémonie sera organisée à l'école pour la remise des certificats en présence de M. Power.

Option anglais intensif

Cette option facultative, payante (1000 CHF par semestre) ajoute trois périodes d'anglais, dispensées hors temps scolaire : 12h à 12h50 pendant la pause de midi (mardi et jeudi) + 16h à 16h30 pendant l'étude du soir (lundi).

Les élèves appartenant aux groupes d'anglais Beginner ou Intermediate, sont répartis dans des petits groupes (environ 6-7 élèves) en fonction de leur niveau et peuvent ainsi approfondir les notions abordées en classe et accélérer leurs apprentissages.

Les enseignant-es proposent des activités orales, de vocabulaire ou de maîtrise de la langue pour permettre aux enfants de poursuivre sereinement leur parcours anglophone et éventuellement d'intégrer le parcours Bilingue par la suite. Pour tous renseignements, contactez Mme Caroline Gorin (cgorin@florimont.ch)

Examens d'anglais de Cambridge

Chaque année, l'école offre la possibilité pour les familles volontaires, non anglophones (9^{ème}, 8^{ème} et 7^{ème}) de faire passer aux élèves les examens de Cambridge, YLE (Young Learner Examinations) dans nos locaux. Les examens se subdivisent en 3 niveaux – Starters, Movers, Flyers – comportant chacun trois épreuves : la compréhension écrite (lecture), la compréhension orale (écoute) et l'expression orale. Les professeur-es d'anglais pourront vous indiquer quel niveau d'examen choisir pour votre enfant.

Ces examens, mis en place par Mme Barrell, facultatifs et payants, sont une première approche aux examens internationaux en anglais. Ils pourront apporter aux élèves une expérience positive et valorisante en utilisant des connaissances d'anglais et en renforçant la confiance en eux. Au mois de janvier une réunion d'information est programmée pour les parents. Avant les examens, Mme Barrell organise également une séance pour présenter le format des examens aux élèves inscrits. Nos élèves sont toujours très fiers d'avoir participé à ces examens. A la rentrée suivante, une petite cérémonie de remise de certificats et de félicitations est organisée à l'école. Pour tout renseignement vous pouvez contacter Mme Barrell (cbarrell@florimont.ch).

Allemand

À partir de la 9^{ème}, les élèves bénéficient de deux périodes hebdomadaires d'enseignement de l'allemand. Les cours sont dispensés par deux professeurs d'allemand qui enseignent au même moment en se partageant les élèves de la classe. Les deux groupes (deux demi-classes) sont constitués de manière hétérogène (élèves débutants, intermédiaires et experts mélangés). Un manuel est utilisé à partir de la 8^{ème}. Les apprentissages se font à travers des jeux, des comptines et divers projets pour atteindre un objectif commun : le niveau A1 en fin de 7^{ème}.

Lorsque les élèves sont en difficulté en français et/ou en anglais, les parents ont la possibilité de demander que les cours d'allemand ne soient pas notés pour alléger la charge de travail de l'élève. Cela sera alors indiqué sur le bulletin scolaire de l'élève.

Si votre enfant est nouveau arrivant à Florimont en classe de 7^{ème} et qu'il n'a pas acquis les notions principales d'allemand que nous travaillons en 9^{ème} et en 8^{ème}, nous lui fournirons tout le matériel pédagogique nécessaire pour rattraper ces notions de manière autonome. Toutefois, en

fonction des besoins liés à chaque apprenant, il n'est pas garanti que le niveau souhaité en fin de primaire soit atteint à la fin de l'année scolaire. Dans ce cas, nous proposerons aux enfants concernés de rejoindre un groupe de débutants à l'entrée en 6^{ème}, dans le but de consolider les bases des apprentissages dans cette langue.

E.P.S. (Éducation Physique et Sportive)

LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT EN EPS

Les règles de fonctionnement EPS au primaire sont disponibles [sur internet](#). Vous y adhérez en signant sur "l'attestation de prise de connaissance et d'adhésion" des documents officiels de l'école, et vous y trouverez toutes les informations nécessaires.

Merci de consulter votre emploi du temps Pronote ou le carnet de correspondance et de devoirs de votre enfant pour vérifier sur son emploi du temps (collé sur une des premières pages), le jour de la séance de sport.

Assurez-vous ainsi qu'il/elle porte la tenue de sport de l'Institut Florimont et des chaussures appropriées ce jour-là. Pour les sports pratiqués en salle, les élèves doivent avoir des chaussures de sport spécifiques utilisées seulement en intérieur. Un sac en toile sera fourni par l'école pour ranger les affaires de sport et pouvoir les laisser à l'école (11^{ème} à 7^{ème}), avec une seule facturation aux familles pour la scolarité (sauf en cas de perte ou de détérioration).

Pour les événements sportifs spécifiques, les élèves devront également porter la tenue de sport de l'Institut.

Enfin, pour les élèves pratiquant une activité extra- scolaire sportive, il est conseillé d'avoir deux paires de baskets : une pour cette activité et une pour les cours d'E.P.S.

CYCLE NATATION EN 8^{ÈME}

Les classes de 8^{ème} bénéficient d'un cycle de natation durant la période novembre-décembre qui fait partie intégrante de la programmation d'EPS des 8^{èmes}. Tous les élèves, quel que soit leur niveau de pratique, sont tenus d'y participer (sauf certificat médical fourni par les parents). Les élèves conservent leur dotation horaire hebdomadaire habituelle. Elle est répartie comme suit sur cette période : 45 min de cours de natation et 45 min de cours d'EPS à l'école, soit deux périodes hebdomadaires au total.

A noter :

- Un élève ne peut être dispensé (et être accueilli dans une autre classe) que s'il possède un certificat médical. Sans ce certificat, il devra accompagner la classe à la piscine.
- Si un élève ne dispose pas de certificat médical mais se sent malade ou fatigué, il est de votre choix de le garder à

la maison si vous préférez.

Pour tous renseignements, merci de vous adresser à Cédric Vincent (cvincent@florimont.ch)

Arts visuels et musique

Les arts visuels et la musique sont enseignés en classe entière par des professeurs spécialistes. Ces disciplines sont dispensées en anglais en 11^{ème} et en 10^{ème} et en français en 9^{ème}, 8^{ème} et 7^{ème}.

Les enseignant-es et leurs élèves participent activement aux nombreux projets artistiques et culturels de l'école (décoration de la cour l'école, affichages dans les couloirs, chorale, groupes instrumentaux lors d'événements festifs par exemple).

Pôle Ressources

Le Pôle Ressources de l'école est composé de deux enseignant-es spécialisés, d'enseignant-es de soutien (francophones, anglophones), de psychologues scolaires et de thérapeutes spécialistes privé-es (psychomotricienne, grapho-thérapeutes – logopédiste en cours de recrutement). Cette équipe dépiste et accompagne ponctuellement les élèves à besoins particuliers repérés par l'école. Elle aide également les professeurs au quotidien, crée et met à leur disposition des ressources pédagogiques pour les besoins spécifiques des élèves. Elle participe également aux rencontres avec les parents en équipe éducative et en rédige le compte rendu.

Des ateliers sont également organisés en fin de journée par les enseignants d'arts visuels, de musique et les enseignants spécialisés pour des besoins ciblés, en groupe restreints.



Bibliothèques

Notre section primaire dispose de deux bibliothèques : Une bibliothèque principalement francophone ou BCD (Bibliothèque Centre de Documentation) et une bibliothèque anglophone.

La bibliothèque francophone possède une grande variété d'ouvrages. Romans, livres documentaires, albums jeunesse et magazines jeunesse sont ainsi mis à la disposition des élèves et des enseignants. Quelques rayons sont toutefois consacrés aux livres anglophones.

Toutes les classes des écoles maternelle et primaire bénéficient d'une période par semaine de bibliothèque selon un planning préétabli en début d'année scolaire. Durant ce créneau, des histoires, des contes, des extraits de livres sont lus et enrichissent les thèmes abordés durant les cours. Les élèves peuvent également faire des recherches documentaires. Afin de faciliter les recherches d'ouvrages et d'apprendre à consulter le catalogue, un ordinateur est à disposition.

Pour les classes de la maternelle, le créneau est dispensé à la BCD ou dans une salle annexe du bâtiment maternelle, au choix des enseignantes titulaires.

Cette période est l'occasion pour chacun de consulter les ouvrages et de les emprunter pour une durée maximale de deux semaines. Chaque élève de l'Institut possède un compte sur lequel sont notifiés les emprunts et retours. Les enfants du primaire ont également la possibilité d'y accéder librement, chaque midi entre 11h45 et 12h40. Une fois par an, en fin d'année, nos élèves des classes primaires (11^{ème} -7^{ème}) ont la possibilité de participer aux choix de livres qui seront commandés pour l'année scolaire suivante.

Les parents peuvent consulter la liste des ouvrages accessibles en BCD à l'adresse suivante : <http://biblioprimaire.florimont.ch/French/Main.htm>, mais ne peuvent avoir accès au compte bibliothèque de leur enfant. Un envoi automatique de mails de « pré-rappel » les informe que le délai de prêt va expirer dans les trois jours et les permet de suivre les emprunts.

Pour toute question vous pouvez contacter les personnes responsables de la bibliothèque à l'adresse suivante : bibliotheque.ecole@florimont.ch

Une seconde bibliothèque est destinée uniquement aux livres en anglais. Les élèves de 11^{ème} à 7^{ème} s'y rendent une fois par semaine accompagnés de leur professeur d'anglais et empruntent des livres adaptés à leur niveau de langue. Mme Sarah Anglade, professeure d'anglais est en charge de cette bibliothèque d'anglais (sanglade@florimont.ch).

Concernant les deux bibliothèques, un ouvrage perdu ou non rendu par un élève sera un ouvrage facturé aux parents.

Certification Eco-Schools

Depuis 2017, notre école est fièrement labellisée Eco-Schools, premier établissement en Suisse à s'engager dans cette démarche internationale. Avec plus de 1'600 m² de panneaux solaires, l'installation de containers de tri sélectif, la végétalisation de nombreux espaces, notre campus reflète notre engagement continu pour un avenir durable. Cette certification, fruit d'un processus d'amélioration continue, valorise nos initiatives et nous motive à progresser dans notre mission éducative et environnementale.

Ce label reflète notre volonté de former des citoyens responsables, curieux et respectueux de leur environnement. À travers des actions durables, des enquêtes sur le terrain et des décisions collectives, nous plaçons l'écologie au cœur de notre parcours éducatif.

Chaque année, nous impliquons activement les élèves de la 14^{ème} à la 7^{ème}, l'équipe éducative et les familles dans des projets concrets autour de thèmes essentiels.

Depuis la rentrée 2024, nous avons choisi le thème de la biodiversité pour nos actions écologiques.



Flo Nature School en maternelle

L'ÉCOLE DANS LA NATURE TOUTE L'ANNÉE EN MATERNELLE

Nous avons récemment inclus l'école dans la nature dans notre programme de l'école maternelle pour le plus grand plaisir des élèves. Cette approche d'apprentissage, désormais bien établie, est centrée sur l'enfant et son environnement (dans les deux langues).

Les 14^{èmes} font des sorties ponctuelles au Bois de Bâtie au cours du second semestre.

En alternance, un mercredi matin sur deux, les deux enseignantes de 13^{ème} et les deux enseignantes de 12^{ème} se rendent avec leurs classes dans un parc de proximité pour découvrir, apprécier, évoluer dans la nature, manipuler et observer les changements saisonniers.

Dans cet environnement alternatif, les enseignant-es de 13^{ème} et 12^{ème} dispensent le programme, les élèves font de la motricité mais aussi des activités mathématiques, langagières, des sciences, en contexte et d'une manière engageante. Les avantages de l'apprentissage dans la nature sont connus pour améliorer le développement cognitif, les capacités de raisonnement et d'observation.

Grâce à ces sessions régulières, quel que soit le temps, ils font l'expérience du jeu libre, de l'exploration et de

l'observation dans la nature. Encadrés par leurs professeur-es et des adultes accompagnateurs/trices, ils évoluent dans un espace naturel défini et sécurisé afin de se sentir en confiance. Sur le long terme, les enjeux sont multiples, notamment au niveau :

- de la santé (développement des capacités motrices, stimulation des sens, diminution du stress,...) ;
- de l'éducation (habiletés sociales, estime de soi, autonomie, travail d'équipe, imagination,...) ;
- et de l'environnement (compréhension et respect du vivant).

L'Institut accorde une grande importance au développement holistique des enfants, en particulier en maternelle, prenant ainsi en considération chaque individu dans sa globalité. Faisons ensemble le pari que les enfants ayant cultivé le lien à soi, aux autres et à la nature, pourront grandir en étant attentifs et connectés au monde qui les entoure.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à consulter le guide pratique "[Flo nature school](#)", accessible en ligne sur le site de l'école.

Dans le plan d'études maternelle, les nombreuses compétences des différentes disciplines qui sont travaillées en nature sont signalées par un icône de sapin.



Les outils numériques

Indéniablement, les technologies numériques font désormais partie intégrante de notre vie, et les enfants y sont de plus en plus vite exposés. En introduisant les outils numériques dans les salles de classe, nous donnons aux générations futures des compétences dont elles auront besoin pour réussir dans un monde qui évolue rapidement. Ces outils offrent aux enseignants et aux élèves de nombreux avantages et peuvent contribuer à améliorer les résultats d'apprentissage des élèves. Toutefois, ces stratégies doivent être mises en œuvre correctement et contrôlées par les enseignants - dont le rôle de pédagogues reste absolument primordial - au risque d'être parfois décourageantes, frustrantes, voire inefficaces.

Avoir conscience des fonctionnalités des appareils numériques et les utiliser de manière raisonnée font partie de nos priorités. Dans notre école, en fonction des niveaux, les classes disposent de tablettes et/ou d'ordinateurs portables au service des travaux scolaires, avec une graduation de l'utilisation des outils informatiques de la maternelle à la 7^{ème}.

Maternelle:

L'usage des outils numériques en maternelle reste volontairement mesuré et parcimonieux. Toutes les classes sont équipées de tableaux blancs interactifs (TBI), utilisés de manière ponctuelle (maximum 30 minutes par jour) à des fins pédagogiques : chansons, animations en anglais, illustrations en vocabulaire, etc., sous la conduite des enseignant-es.

Chaque classe dispose également de 5 à 6 tablettes, utilisées en atelier pour des activités éducatives planifiées ou pour la prise de photos. Le temps d'utilisation par élève est strictement encadré, estimé entre 10 et 15 minutes maximum par jour. Ce temps n'est jamais proposé à titre de récompense ni accordé en cas de travail terminé trop rapidement, afin d'éviter que les enfants ne bâclent leurs activités.

La tablette est un outil parmi d'autres, intégré de manière réfléchie dans les apprentissages.

Primaire:

Les 11^{èmes} et 10^{èmes}, commencent à utiliser les tablettes pour accéder à Seesaw, à des applications ponctuelles de remédiations pour l'écriture ou des jeux de réinvestissement de notions mathématiques par exemple.

Le même usage des tablettes est poursuivi aux niveaux supérieurs avec l'utilisation d'applications de calcul mental, d'enregistrements audios et vidéos, le visionnage de capsules pédagogiques notamment.

A partir de la 9^{ème} et jusqu'en 7^{ème} les Ipad et les Mac sont utilisés régulièrement pour développer les compétences numériques évaluées par PIX (test de maîtrise des savoir-faire définis par le cadre de référence des compétences numériques CRCN - pix.fr), adaptées à l'âge des enfants et à travers des projets transversaux. Ces compétences sont travaillées jusqu'au secondaire II afin que tout élève de Florimont puisse passer la certification PIX.

A noter qu'en 7^{ème}, chaque élève est doté d'un Ipad, nominatif mais appartenant à l'école, qui reste en classe en fin de journée. Ce choix est dicté par le souhait d'assurer non seulement une liaison avec la 6^{ème} mais surtout d'optimiser l'utilisation de sites pédagogiques en classe par un gain de temps et une plus grande flexibilité pédagogique.

LES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

Elles sont travaillées à travers les différents projets menés (exposés, musée de la Renaissance, Congrès des sciences, etc.) et doivent permettre aux élèves d'être capables de : créer un PowerPoint, utiliser Word pour produire un texte lisible et structuré, naviguer dans un environnement de partage numérique (Teams pour notre école dès la 9^{ème}), maîtriser les applications Canva ou Imovie dans le cadre d'un projet disciplinaire, utiliser un outil ou un service numérique pour communiquer.

UTILISATIONS DES OUTILS NUMÉRIQUES EN CLASSE

En moyenne, les outils informatiques sont essentiellement utilisés sur des temps courts (de 15 à 20 min en 10^{ème} à 40 min maximum en 7^{ème}). Ils peuvent être supports d'ateliers de lecture (questionnaires, rallye lecture et lectures différenciées), d'activités d'étude de la langue (orthographe, grammaire, compréhension orale en anglais...) et de mathématiques par petits groupes (ou en classe entière en 7^{ème} seulement). Les petits quiz interactifs rapides, les activités expresses (5 à 10 minutes) via des logiciels interactifs, sont souvent source de motivation ponctuelle pour les élèves, mais également source de distraction évidente !

Dès lors, les livres, manuels, fichiers, cahiers et stylos restent nos compagnons de tous les jours et nous vantons ouvertement leurs intérêts, leurs mérites et bienfaits pour tous dans l'assimilation des informations et des savoir-faire !

Règles liées au numérique

Tout au long de leur scolarité, nous nous attachons à ce que nos élèves sachent à quoi ça sert ? Comment on s'en sert ? Où sont les limites ? Où sont les responsabilités face aux différents outils numériques ?

[Le règlement numérique](#) de l'Institut Florimont est à signer chaque début d'année.

Un autre document plus spécifiquement destiné aux élèves "Règles d'usage du matériel informatique maternelle-Primaire" est affiché en classe et représente un point de repère pour tous les élèves.

LES RÈGLES D'USAGE

DU MATÉRIEL INFORMATIQUE

MATERNELLE-PRIMAIRE

- 1

J'UTILISE L'IPAD ET L'ORDINATEUR POUR APPRENDRE



Comme un cahier, l'ordinateur me sert pour les activités scolaires et à mieux comprendre les leçons.
- 2

JE RESPECTE L'IPAD ET L'ORDINATEUR



Je prends soin du matériel. J'appuie doucement sur les touches et sur l'écran. J'éteins l'ordinateur et l'iPad correctement.
- 3

JE PARTAGE AVEC MES CAMARADES



Si nous sommes plusieurs à utiliser un appareil, je laisse aussi les autres participer.
- 4

JE FAIS ATTENTION AUX IMAGES ET AUX MOTS SUR L'ÉCRAN



Si je vois quelque chose qui me dérange ou que je ne comprends pas, je ferme la page et je le dis à l'enseignant.
- 5

JE VAIS UNIQUEMENT SUR LES SITES AUTORISÉS PAR L'ÉCOLE



Je ne vais pas sur Internet tout(e) seul(e), je vais seulement sur les sites que l'enseignant m'a montrés.
- JE RESPECTE LES AUTRES MÊME EN LIGNE.**



6

Quand j'utilise des outils en ligne, je suis gentil(le) et poli(e) avec mes camarades. Je ne modifie pas le travail des autres sans leur autorisation.

Internet sans crainte

Tous les ans, notre école participe au programme « Internet sans crainte ».

(<https://www.saferinternetday.org/>)

Nous avons naturellement intégré dans le curriculum, de la 11^{ème} à la 7^{ème}, une sensibilisation au temps d'exposition aux écrans, et à l'usage raisonné et averti d'Internet. Cette opération a pour vocation de sensibiliser les jeunes aux risques et usages d'Internet. Il s'agit de leur apprendre à se poser les bonnes questions, à développer les bons réflexes et des pratiques plus sûres, citoyennes et créatives, en ligne et face aux écrans.

A titre d'exemples, voici ce que les différentes classes ont travaillé les années passées et partagé avec les autres classes de l'école:

11^{ème} et 10^{ème} : Week-end sans écran et questionnaire aux familles pour partage des expériences

9^{ème} : Affiches sur les dangers des écrans, l'abus d'écrans.

8^{ème} : Diaporamas sur la recherche et la pertinence des informations sur Internet, utilisation raisonnée d'Internet.

7^{ème} : Romans-photos ou films sur le cyberharcèlement, la diffusion de données personnelles, la gestion des publications sur Internet et des fake news.

Non aux réseaux sociaux pour les jeunes

Les réseaux sociaux sont interdits aux moins de 13 ans car estimés dangereux pour eux.

Il est important de (ré)expliquer cet interdit en famille également.

Escroqueries, usurpation d'identité, chantage, vol d'informations, cyberharcèlement, désinformation, diffamation, exposition à du contenu non désiré comme des messages haineux et de la violence... sont autant de dangers auxquels sont confrontés les utilisateurs de ces réseaux.

Il est facile de développer une dépendance, et un usage excessif peut mener à des troubles du sommeil, de la fatigue oculaire, une image corporelle négative, voire un isolement social.

Les recherches ont démontré que plus un adolescent (et a fortiori un enfant !) passe du temps sur les réseaux sociaux, plus ce dernier va se comparer aux autres, plus il risque de développer une addiction, des troubles anxieux, d'estime de soi et des symptômes de dépression.

Religion chrétienne

ÉVEIL BIBLIQUE EN MATERNELLE

À la maternelle, des rencontres d'éveil biblique, sont proposées à tous les élèves. Animées par Mme Muriel Midroit, elles se déroulent en classe, toutes les deux semaines, pendant une période de 45 minutes, en présence de l'assistant-e maternel-le ou de la titulaire. Elles sont des temps d'écoute et de partage vécus dans le respect de chacun, avec tous les élèves de la classe, sauf demande contraire des parents.

En début d'année, les parents indiquent via un formulaire électronique, s'ils ne souhaitent pas que leur enfant participe aux rencontres d'éveil biblique (maternelle).

A chaque rencontre, un récit biblique est présenté avec des supports variés, puis les élèves réagissent et échangent par rapport à l'histoire. L'occasion de faire connaissance avec quelques-uns des grands personnages du Premier Testament (comme Abraham, Noé, Joseph, Moïse, Samuel, David, Elie ou encore Jonas), puis de dérouler la vie de Jésus à travers les récits des Évangiles (son enfance, sa vie adulte, ses rencontres et paraboles). En fin de séance, les élèves reçoivent une fiche avec les références bibliques du récit. Le classeur de l'enfant rassemble ainsi tous les récits découverts.

Dans le courant de l'année, les classes visitent la chapelle, avec son mobilier, les vêtements liturgiques portés lors des célébrations. Aux fêtes de Noël et de Pâques, les élèves de maternelle se rassemblent à la chapelle, pour une célébration animée par les élèves du primaire, à laquelle les parents sont conviés. Ces moments, enseignés en deux langues (français et anglais) pour les 13^{èmes} et 12^{èmes}, apparaissent sur l'emploi du temps Pronote de votre enfant, sous l'intitulé "Eveil biblique". Si vous souhaitez des renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter Mme Muriel Midroit : mmidroit@florimont.ch

COURS DE RELIGION CHRÉTIENNE AU PRIMAIRE

Au primaire, les élèves inscrits par leurs parents au cours de religion chrétienne reçoivent un enseignement d'une période de 45 minutes par semaine. Par ailleurs, une fois toutes les trois semaines, ils participent à des cours de chant religieux, dispensés par un professeur de chant, M. Daniel Darbellay.

En début d'année, les parents indiquent via un formulaire électronique, s'ils souhaitent inscrire leur enfant aux séances de religion chrétienne.

Les élèves non-inscrits au cours de religion chrétienne restent en classe avec leur titulaire pendant ces périodes pour suivre des cours d'enseignement moral et civique

(E.M.C). Les fêtes de Noël, Toussaint et Pâques, ainsi que les temps importants de l'année scolaire comme la rentrée, la fête de St François de Sales et la fin d'année, sont marqués par des célébrations à la chapelle qui rassemblent les élèves inscrits au cours de religion. Ils participent à des messes (pour les classes de 8^{ème} et 7^{ème}) ou des célébrations liturgiques (pour les classes de 11^{ème}, 10^{ème} et 9^{ème}). Ces temps de célébration sont toujours ouverts aux parents et indiqués dans l'agenda Pronote de votre enfant.

Aumônerie catholique

Pour les familles qui le souhaitent, l'équipe d'Aumônerie assure des préparations aux sacrements du Baptême, du Premier Pardon ou de la Première Communion. Ces préparations aux sacrements ont lieu sur la pause de midi, entre 12h et 12h45 les lundis et vendredis. Les inscriptions à ces temps de préparations sont désormais possibles via l'application Skolengo, rubrique "Activités extra-scolaires 2025-2026". Une circulaire relative à la préparation de ces sacrements est transmise lors de la rentrée scolaire et en précise les modalités. L'équipe d'aumônerie se tient à disposition des familles pour toute question : mmidroit@florimont.ch et vsimond@florimont.ch

Régulièrement, des messes sont célébrées à la chapelle, auxquelles les parents sont conviés. Au cours de l'année, des rencontres sont proposées aux familles pour échanger avec l'équipe d'aumônerie qui se tient également à disposition pour des rencontres individuelles.



C. Rythmes scolaires

Calendrier scolaire 2025-2026

Rentrée scolaire	Mercredi 27 août 2025 pour les élèves de la maternelle Jeudi 28 août 2025 pour les élèves du primaire
Jeûne Genevois	Mercredi 10 septembre 2025 à midi Lundi 15 septembre 2025 au matin
Vacances d'automne	Vendredi 17 octobre 2025 au soir Jeudi 30 octobre 2025 au matin (Journée pédagogique mercredi 29 octobre 2025 - PAS D'ÉCOLE)
Vacances de Noël	Vendredi 19 décembre 2025 au soir Lundi 5 janvier 2026 au matin
Vacances de février	Vendredi 20 février 2026 au soir Lundi 2 mars 2026 au matin
Vacances de Pâques	Jeudi 2 avril 2026 au soir Mardi 21 avril 2026 au matin (Journée pédagogique lundi 20 avril 2026 - PAS D'ÉCOLE)
Vacances de l'Ascension	Mercredi 13 mai 2026 à midi Lundi 18 mai 2026 au matin
Vacances de Pentecôte	Vendredi 22 mai 2026 au soir Mardi 26 mai 2026 au matin
Fin d'année scolaire	Vendredi 26 juin 2026 à midi



Horaires - une journée en maternelle

Par respect pour tous et afin d'éviter toute perturbation dans les apprentissages, merci de veiller à être bien ponctuels au quotidien.

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Accueil dans les classes - Appel	7h45 – 8h20
Période 1 - Rituels	8h20 – 8h55
Période 2	8h55 – 9h45
Récréation	9h45 – 10h15
Période 3	10h15 – 11h
Période 4	11h – 11h45
Repas	14 ^{ème} 11h15
	13 ^{ème} 11h30
	12 ^{ème} 12h00
Sieste des 14 ^{èmes}	12h – 14h
Sieste des 13 ^{èmes} (réveil échelonné)	12h15 – 13h30
Récréation des 12 ^{èmes}	12h30 – 13h30
Période 5 (pour les 12 ^{èmes} - 13 ^{èmes})	13h30 – 14h15
Période 6	14h15 – 15h
Récréation	15h – 15h30
Période 7	15h30 – 16h
Première sortie	16h
Période 8 Garderie facultative	16h – 16h30
Deuxième sortie	16h30 – 16h45
Départ des bus scolaires	16h45
Garderie extra-scolaire payante	16h45 – 18h

Après 18h, les élèves non-récupérés seront conduits à la réception principale de l'Institut.

Mercredi

ARRIVÉE À L'ÉCOLE

Tous les matins de la semaine les parents accompagnent leur enfant jusqu'à la porte de la salle de classe et informent le personnel présent de l'arrivée de l'enfant.

Accueil dans les classes - Appel	7h45 – 8h20
Période 1 - Rituels	8h20 – 8h55
Période 2	8h55 – 9h45
Récréation	9h45 – 10h15
Période 3	10h15 – 11h
Période 4	11h – 11h45
Première sortie	11h45 – 12h
Repas (facultatif) Attention, le repas est obligatoire le mercredi pour les élèves qui prennent le bus.	11h45 – 12h15
Deuxième sortie	12h15 – 13h

En maternelle, les parents de 14^{ème}, 13^{ème} et 12^{ème} sont priés de quitter le bâtiment pour 8h20 au plus tard. Pour une information urgente, merci de contacter la vie scolaire (022 879 00 50 /viescolaireprim@florimont.ch).

A partir de 8h15, les parents ne peuvent plus rentrer dans le bâtiment et laissent leur enfant avec l'assistant-e de service au portail de la maternelle.

À partir de 8h20, le portail sera fermé et les assistant-es de service seront en classe. En cas de retard, vous devrez sonner au portail de la maternelle et attendre quelques instants pour que quelqu'un se rende disponible afin de venir ouvrir le portail pour vous.

Pour toute information en cours de journée, veuillez contacter la vie scolaire par mail (viescolaireprim@florimont.ch) ou par téléphone (022 879 00 50).



Horaires - une journée au primaire

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Garderie dans le réfectoire	7h30 – 7h45
Accueil collectif dans le réfectoire	7h45 – 7h55
Installation en classe - Appel	7h55 – 8h10
Période 1	8h10 – 8h55
Période 2	8h55 – 9h40
Récréation	9h40 – 9h55
Période 3	9h55 – 10h40
Période 4	10h40 – 11h25
Repas	11h25 – 12h
Pause méridienne Récréation (activités extra-scolaires facultatives)	12h – 13h (12h – 12h45)
Période 5	13h – 13h30
Période 6	13h30 – 14h15
Récréation	14h15 – 14h30
Période 7	14h30 – 15h15
Période 8	15h15 – 16h
Première sortie	16h
Etude avec le titulaire (facultative)	16h – 16h35
Deuxième sortie	16h35
Départ des bus scolaires	16h45
Etude extra-scolaire payante	16h45 – 18h

Après 18h, les élèves non-récupérés seront conduits à la réception principale de l'Institut



Mercredi

Garderie dans le réfectoire	7h30 – 7h45
Accueil collectif dans le réfectoire	7h45 – 7h55
Installation en classe - Appel	7h55 – 8h10
Période 1	8h10 – 8h55
Période 2	8h55 – 9h40
Récréation	9h40 – 9h55
Période 3	9h55 – 10h40
Période 4	10h40 – 11h25
Période 5	11h25 – 12h10
Première sortie	12h10
Repas (facultatif)	12h10 – 12h30
Deuxième sortie	12h30 – 13h
Départ des bus scolaires	12h50

ARRIVÉE À L'ÉCOLE

Le matin, les parents du primaire (11^{ème} à 7^{ème}) ne sont pas autorisés à rentrer dans le self où sont rassemblés les élèves dès 7h45 pour un accueil collectif (exception faite pour les parents d'élèves de 11^{ème} qui peuvent aller à la porte de la classe le matin jusqu'au Jeûne Genevois, puis les lundis matins jusqu'aux vacances d'octobre). Les parents doivent néanmoins quitter l'établissement au plus tard pour 8h10, début des cours.

Pour une information urgente, merci de contacter la vie scolaire (022 879 00 50 /viescolaireprim@florimont.ch). Pour nous informer de vos choix d'horaires de sortie, et de modalités de sortie de votre enfant chaque jour de la semaine, il vous faudra compléter :

- le **formulaire en ligne** pour les premiers jours jusqu'au Jeûne Genevois. (voir p.58)
- puis, la « **Fiche de sortie du soir** » à nous retourner signée, pour le reste de l'année scolaire.

Si vous souhaitez que votre enfant quitte l'école seul ou avec d'autres personnes, vous pourrez l'indiquer également sur ce document mais il devra quitter l'établissement à l'heure indiquée (sans rester seul dans la cour).

NB : Au primaire, pas de départ d'élèves possibles le mercredi entre 11h et 12h10.

La vie scolaire étant fortement mobilisée le mercredi à partir de 11h, les sorties anticipées d'élèves pour raisons personnelles ne peuvent se faire que jusqu' à 11h maximum. Ensuite, les élèves doivent attendre 12h10 pour sortir avec le titulaire.

Récréations

SURVEILLANCE

Les services de surveillance de récréation sont assurés par les personnels de l'école (assistantes de vie scolaire, assistant-es maternel-les et enseignant-es) selon un planning hebdomadaire précis. Les personnels qui effectuent des remplacements ponctuels prennent connaissance de ces services de surveillance, permettant ainsi d'avoir toujours le même nombre d'adultes encadrant les élèves. En cas de forte pluie, les élèves sont surveillés dans les couloirs et les salles de l'Institut.

GOÛTER

Tous les matins, pendant la récréation, l'école propose un goûter aux élèves des écoles maternelle et primaire. Celui-ci est équilibré et change tous les jours de la semaine. Sur les cinq matinées, il y a alternance entre : fruits, légumes, barres de céréales, produits laitiers, pain + barres chocolatées. Cette organisation nous permet d'assurer une meilleure éducation à l'alimentation au moment du déjeuner à la cantine sachant qu'ils ont tous eu le même goûter le matin.

Pour l'après-midi, l'école ne fournit pas de goûter car il peut être pris à la maison pour ceux qui le souhaitent. Cependant, une petite collation personnelle est permise. Nous insistons pour que les élèves apportent des encas sains, équilibrés et éco-responsables. Ainsi, les fruits et les légumes sont à privilégier et nous vous demandons d'éviter les produits industriels, gras et sucrés. Les chips, biscuits apéritifs, bonbons, boissons sucrées ne seront pas permis.

Les élèves auront la possibilité de manger ce goûter :

- au primaire, lors de la récréation de l'après-midi (de 14h15 à 14h30) ou bien au début de l'étude (16h00 ou 16h45),
- à la maternelle, de 15h à 15h30.

Pause méridienne

RESTAURATION

La restauration de l'école est assurée par la société Novae. Cinq cuisiniers sont à l'œuvre sous la responsabilité du chef M. Alexandre Etienne.

Les cuisines garantissent les meilleurs standards d'hygiène et préparent quotidiennement environ 1 500 repas. Tous les plats sont réalisés sous le contrôle d'une diététicienne qui veille en particulier à leur équilibre nutritionnel. Une option végétarienne quotidienne est par ailleurs disponible pour tous. Les élèves sont toujours autorisés à se resservir s'ils le souhaitent (exceptés les items à l'unité du type burger, yaourts...).

- Florimont ne propose aucun régime alimentaire particulier et ne garantit pas l'absence d'éléments allergènes dans la nourriture. Il est donc conseillé aux parents des élèves

concernés d'inscrire leur enfant comme « externe » et de lui préparer quotidiennement un panier repas ;

Merci de noter que l'inscription aux repas les lundis, mardis, jeudis et vendredis est automatique à la cantine sauf annonce contraire de la part des parents qui souhaitent donner un panier repas (lunch box) à leur enfant. A l'inverse, une inscription doit être faite auprès de la vie scolaire (viescolaireprim@florimont.ch) si les parents souhaitent la cantine pour leur(s) enfant(s) les mercredis.

Au primaire, le mercredi, les élèves qui ne mangent pas à la cantine sortent avec leur titulaire à 12h10 (pas avant). Une garderie peut être proposée en bibliothèque, de 12h10 à 13h, à la demande (30 CHF/mercredi).

Les élèves ont la possibilité de manger le mercredi midi (20 CHF/repas) sur inscription auprès de la vie scolaire viescolaireprim@florimont.ch.

Les élèves demi-pensionnaires et externes (panier repas) prendront tous leur repas dans le réfectoire du primaire, vers 12h15.

Les parents qui le souhaitent sont invités à venir déjeuner à la cantine pour découvrir la qualité du service proposé. Pour cela, il suffit de contacter M. Stettler, responsable d'intendance (nstettler@florimont.ch).

MENUS

Vous trouverez l'ensemble des menus de la semaine affichés dans le hall de l'école maternelle ainsi que sur le site www.florimont.ch (depuis la page d'accueil du site de l'Institut, cliquez sur : « Flo au quotidien », puis choisissez : « Restauration », et « Menus de la semaine ») et publiés sur l'Espace Pronote des parents concernés, tous les lundis, dans la rubrique "informations".

- Pour les élèves de maternelle et de 11^{èmes}, le repas correspond à celui indiqué sous l'intitulé « Fourchette verte ».
- Pour les 10 à 7^{èmes}, différents menus sont proposés au choix.

Les élèves de maternelle et de 11^{ème} étant servis à table, ils n'ont pas la liberté de choisir parmi la variété d'entrées et de desserts qui sont proposés au self pour les plus grands (à partir de la 10^{ème}).

Pour les maternelles, les menus détaillés sont également envoyés sur Seesaw. Les parents des plus jeunes pourront ainsi savoir quels entrées et desserts ont été servis à leur enfant chaque jour.

Pour toutes questions, merci de vous adresser à M. Nicolas Stettler (nstettler@florimont.ch).

CONDITIONS METEOROLOGIQUES

Les jours de pluie, il est important de fournir à votre enfant des vêtements appropriés (imperméables et bottes) car les élèves ont besoin de sortir et de s'aérer.

Généralement, lorsqu'il pleut beaucoup (très rarement),

nous laissons alors le choix aux élèves du primaire : ils peuvent sortir, aller à la bibliothèque, ou faire des jeux (ou passer d'un endroit à l'autre pendant les 45 minutes).

De manière exceptionnelle, en cas de grosses intempéries, les élèves ont la possibilité de se rendre soit dans des salles où des films sont projetés, soit dans des salles pour jouer à des jeux de sociétés ou faire des bricolages. Tout est indiqué par la vie scolaire le jour en question.

Si vous ne souhaitez pas que votre enfant visionne un film les jours de grosses pluies, merci de le signaler par écrit à la Vie Scolaire.

En maternelle, les élèves sortent sous le préau (ou en nature) par tous les temps. Ils terminent parfois la récréation à l'intérieur en cas de fortes pluies.

NB: Nous sommes toujours preneurs de vêtements de rechange (chaussettes, pantalons, leggings, shorts, T-shirt, etc...). N'hésitez pas à nous déposer de telles affaires si vous n'en avez plus l'utilité, cela garnira utilement notre stock.

HORAIRES

Maternelle

À la maternelle, tous les élèves mangent à la cantine (repas payé par les parents). Pour toute demande exceptionnelle, merci de prendre contact avec Mme Cathy Levi, coordinatrice de la maternelle (clevi@florimont.ch).

14 ^{ème}	11h15 – 12h Cantine
	12h - 14h Sieste
13 ^{ème}	11h30 – 12h15 Cantine
	12h15 - 13h30 Sieste
12 ^{ème}	12h – 12h30 Cantine
	12h30 - 13h30 Récréation

Primaire

De la 11 ^{ème} à la 7 ^{ème}	11h20 – 13h00
<p>Au primaire, les élèves prennent obligatoirement leur repas à la cantine (repas payés par les parents ou apportés de la maison) puis vont jouer dehors sous surveillance. Ils ont également la possibilité d'aller à la bibliothèque ou encore de s'inscrire à des activités extra-scolaires facultatives gratuites ou payantes. (Liste des propositions sur skolengo)</p>	

Fin de journée

SORTIES POUR L'ÉCOLE MATERNELLE

Première sortie : 16h00	
Les élèves sont récupérés sous le préau de l'école maternelle.	
Deuxième sortie : 16h30	
Élèves qui prennent le bus scolaire Les enfants inscrits au ramassage scolaire sont accompagnés par les assistantes maternelles jusqu'au bus où la personne responsable sur place fait l'appel. Merci de prévenir la vie scolaire pour tous changements éventuels.	Élèves qui ne prennent pas le bus scolaire Les élèves sont récupérés par les parents sous le préau de l'école de la maternelle. Si un enfant n'est pas récupéré à 16h45, il est amené à la garderie extra-scolaire de l'école maternelle (payante) où ses parents pourront venir le chercher après 17h (avec signature du registre des retards)

Garderie extra-scolaire : de 16h45 à 18h, l'Institut propose une garderie extra-scolaire payante (tarif : 15 Chf/jour et 50 Chf/semaine). En cas de pluie, le portail n'est pas fermé.

Merci de respecter scrupuleusement l'horaire de fin de la garderie extra-scolaire. Après 18h, les parents arrivant en retard devront signer le registre « émargements des retards ». Tout retard sera facturé 15 chf/quart d'heure entamé et les élèves seront laissés à la réception principale de l'Institut.

Pour des raisons d'organisation, les parents arrivant après 16h45 devront attendre 17h pour récupérer leur(s) enfant(s).



SORTIES POUR L'ÉCOLE PRIMAIRE

Première sortie : 16h

Deuxième sortie : 16h35

Élèves qui prennent le bus scolaire

Les enfants inscrits au ramassage scolaire sont accompagnés jusqu'aux bus où la personne responsable sur place fait l'appel.

Merci de prévenir la vie scolaire pour tous changements éventuels.

Élèves qui ne prennent pas le bus scolaire

Les élèves sont récupérés dans la cour de l'école primaire : 11^{ème} : aux grands escaliers bleus devant le réfectoire

10^{ème} à 7^{ème} : sous le préau, devant l'entrée principale du bâtiment primaire.

Si un enfant n'est pas récupéré à 16h45, il est amené à l'étude extra-scolaire du soir (payante), dans le réfectoire où ses parents pourront venir le chercher à leur arrivée. (avec signature du registre des retards)

Les élèves sont récupérés dans la cour de l'école primaire.

- Étude avec le titulaire : facultative de 16h à 16h35.
- Étude extra-scolaire : de 16h45 à 18h, Florimont propose une étude extra-scolaire payante (tarif : 15 Chf/jour et 50 Chf/semaine), sous la surveillance du personnel de l'Institut.

Merci de respecter scrupuleusement l'horaire de fin de cette étude extra-scolaire. Après 18h, les parents arrivant en retard devront signer le registre « élargissements des retards ». Tout retard sera facturé 15 Chf/quart d'heure entamé et les élèves seront laissés à la réception principale de l'Institut.

ESPACES DÉLIMITÉS POUR LA SORTIE DES ÉLÈVES DU PRIMAIRE

Des potelets avec des rubans de séparation sont installés aux moments des sorties d'élèves (16h35 et 12h10 le mercredi), au-dessus des lignes de couleur tracées au sol dans la cour du primaire, dans le but de faciliter l'organisation de la sortie des élèves. Ces installations marquent une démarcation stricte entre l'espace réservé aux élèves avec leurs enseignant-es, et l'espace des parents et autres responsables.

Il est important pour nous que les parents, autres adultes ou fratrie responsable restent bien de l'autre côté de la ligne.

Cela nous permet de vous repérer plus rapidement, d'un côté, face à nous, et de gérer plus facilement, de l'autre

côté, les élèves non récupérés, qui restent sous notre responsabilité jusqu'au passage de ces barrières entre 16h35 et 16h45.

Les élèves qui ont une autorisation de sortir seuls doivent quitter le campus car ils ne peuvent pas rester sans surveillance dans l'école.

Enfin, nous rappelons aux élèves et à leurs parents qu'il est strictement interdit de jouer sur les aires de jeux sans la supervision d'un membre du personnel de l'établissement, d'un parent ou d'un représentant légal. En cas de non-respect de cette règle, Florimont se réserve le droit d'appliquer les sanctions disciplinaires prévues par le règlement. En dehors des périodes du temps scolaire, les parents ou les représentants légaux assument l'entière responsabilité des enfants même s'ils restent dans la cour de l'école.

Activités extra-scolaires

Pour tous les élèves des écoles maternelle et primaire, l'Institut propose des activités extra-scolaires payantes. Pour les élèves du primaire, elles sont pratiquées durant la pause du midi ou en fin de journée après la classe. En maternelle, elles ne sont proposées qu'en fin de journée.

Les inscriptions se font directement sur le site Skolengo.

L'inscription peut se faire toute l'année, sous réserve du nombre de places disponibles. Vous trouverez le listing des activités proposées sur le site internet de l'Institut. Les activités commencent après le pont de Jeûne Genevois.

Pour tout renseignement, merci de contacter : Laetitia Massin (lmassin@florimont.ch)



D. Marches à suivre pour les parents

Retards

Les cours commencent dans les classes à **8h20** pour l'école maternelle et à **8h10** pour l'école primaire.

Merci de vous assurer que votre enfant arrive à l'école tous les jours avant le début des cours.

Au primaire, tout enfant arrivant après 8h10 doit passer par la vie scolaire avec son carnet de correspondance et de devoirs, où sont consignés les retards sur les dernières pages (ainsi que sur Pronote), car les retards répétés sont nuisibles aux apprentissages de l'enfant et perturbent le bon déroulement de la classe. La direction vous contactera en cas de retards trop fréquents.

Absences des élèves

Les absences peuvent porter préjudice aux apprentissages des élèves. Si votre enfant s'absente pendant le temps scolaire, merci de prévenir par mail son/sa professeur-e titulaire ainsi que la vie scolaire maternelle-primaire le plus tôt possible.

Pour les absences exceptionnelles, il faut écrire à la directrice (ccapel@florimont.ch)

En cas d'absence pour convenances personnelles, le travail à récupérer sera fourni au retour de l'élève à l'école.

Certificat médical : Si votre enfant a été malade ou hospitalisé, merci de bien respecter les dates du certificat médical qu'il faudra nous fournir. Votre enfant ne peut pas reprendre les cours avant la fin de l'arrêt maladie notifié.

Troubles de la santé/Pathologies

Merci de contacter les infirmières, les professeur-es et la vie scolaire maternelle-primaire si votre enfant souffre d'une pathologie qui peut affecter sa vie à l'école, par exemple : l'épilepsie, le diabète, l'asthme, de sévères allergies... La fiche de renseignements qui vous est fournie au moment de l'inscription doit être remplie et retournée. Si l'état de santé de votre enfant évolue, merci de prévenir l'école immédiatement.

Dès l'inscription de votre enfant à l'école ou avant son premier jour d'école, il est indispensable de nous retourner la fiche «dossier médical» qui sera traitée et conservée à l'infirmerie.

Deux infirmières sont disponibles pendant le temps scolaire. Leur bureau est situé au rez-de-chaussée, dans le bâtiment du primaire. Ainsi, les élèves peuvent bénéficier d'une assistance médicale si nécessaire après 9h00 sauf en cas d'urgence.

Les élèves ne peuvent se rendre à l'infirmerie qu'avec une autorisation de la vie scolaire et si possible en dehors des cours.

L'infirmerie ouvre à 9h. Avant cet horaire, les enfants malades devront être récupérés par les parents. Si votre enfant tombe malade à l'école, les infirmières vous contacteront pour que vous puissiez venir le récupérer. Merci de vous assurer que nous possédons les bons numéros de téléphone, notamment en cas de changement en cours d'année scolaire.

Si votre enfant est malade, merci de le garder à la maison, en particulier s'il a une maladie contagieuse, s'il a vomi ou s'il a de la fièvre. Votre enfant devra rester à la maison pendant 24h après la fin des symptômes.

Par ailleurs, veuillez adresser à la vie scolaire ainsi qu'au professeur d'E.P.S. de votre enfant un certificat médical en cas de dispense d'E.P.S.

En maternelle et primaire, chaque passage à l'infirmerie est notifié aux parents par un message systématique. Il appartient aux parents de téléphoner aux infirmières s'ils souhaitent avoir des informations autres que celles mentionnées sur Pronote ou le SMS. Les infirmières n'appellent les parents que lorsque la situation l'exige.

Les poux sont de plus en plus fréquents et résistants. N'hésitez pas à nous prévenir en cas de doute. Pensez bien à attacher les cheveux longs lorsqu'un message est envoyé pour prévenir des cas de pédiculoses dans une classe. Par ailleurs, merci de vérifier régulièrement les têtes de vos enfants tout au long de l'année et n'hésitez pas à passer un peigne adapté toutes les semaines pour éviter l'installation des lentes.

Merci de votre collaboration!

Tableau éviction maladies contagieuses

Angine à streptocoque/Scarlatine/Stomatite	Non
Conjonctivite	Non
Fièvre typhoïde et paratyphoïde	Oui
Gale	Oui, retour 24h après le début du traitement
Teigne	Oui, retour dès le début du traitement
Gastro-entérite	Non (sauf si ≥ 3)
Impétigo	Non, retour selon état général
Oreillons	Non, retour selon état général
Rubéole	Non, retour selon état général
Varicelle	Non, retour selon état général
Coqueluche	Oui, retour 6 jours après Antibiotiques ou 22 ^{ème} jour suivant le début de la toux si pas d'Antibios
Grippes saisonnières / COVID	Oui, si mise en évidence du virus / retour à la fin des symptômes ou selon l'état général
Hépatite A	Oui, jusqu'à guérison clinique et disparition de l'ictère (jaunisse), soit au moins 7 jours après le début des symptômes
Maladie invasive à méningocoque (ex : méningite)	Oui, jusqu'à guérison clinique (Pour les enfants hospitalisés)
Rougeole	Oui, retour dès le 5 ^{ème} jour après le début de l'éruption et selon état général
Rubéole	Non, retour selon état général
Tuberculose	Oui, selon avis médical spécialisé

Les maladies suivantes ne nécessitent ni déclaration, ni éviction, ni aucune autre mesure particulière (liste non exhaustive) : Bronchite/laryngite, fièvre, gastro-entérite si moins de 3 cas, méningite à pneumocoque ou virale, molluscum contagiosum, mononucléose infectieuse, mycose cutanée, stomatite herpétique, verrue plantaire, hépatite B, oxyures, ...

PAI : Projet d'Accueil Individualisé

Si vous avez besoin de mettre en place un P.A.I (Projet d'Accueil Individualisé) pour votre enfant, merci de contacter les infirmières. Ce document établi à partir d'une ordonnance médicale autorise les enseignants de votre enfant à lui administrer un traitement particulier, notamment un traitement d'urgence en cas d'allergie sévère lors d'une sortie ou d'un voyage scolaire, par exemple.

Les médicaments nécessaires doivent être fournis dès la rentrée à l'infirmierie (pas de médicaments laissés dans le cartable) et renouvelés par les parents lorsque nécessaire. Les traitements seront gardés à l'infirmierie et donnés à chaque sortie avec les trousse de secours aux responsables. Il appartient également aux familles de prévenir les autres prestataires (activités extra-scolaires par exemple) du PAI/ traitement médical de l'enfant. Pour toute question, merci de vous adresser à infirmierie@florimont.ch.

Médicaments

Aucun médicament ne doit être laissé aux enfants ou déposé dans le cartable. Si votre enfant doit prendre des médicaments pendant le temps scolaire, merci de bien vouloir fournir les médicaments et les ordonnances à l'infirmierie. Les élèves ne sont pas autorisés à avoir des médicaments sur eux.

Les infirmières ne sont autorisées à délivrer du paracétamol qu'avec l'accord préalable des parents qui seront contactés si nécessaire.

Pour tout autre médication et pour les élèves concernés par un PAI, les parents doivent avoir fourni à l'infirmierie une ordonnance et les médicaments prescrits.

Les médicaments à prendre le midi sont à éviter au maximum, les pédiatres peuvent modifier les doses pour permettre deux prises par jour (matin et soir).

Mobilité réduite

Si votre enfant a une blessure ou un problème de santé nécessitant l'utilisation de l'ascenseur à la place des escaliers, merci d'en informer le/la professeur-e titulaire et la vie scolaire. L'élève pourra recevoir l'autorisation de prendre l'ascenseur avec un camarade accompagnateur pour la durée préconisée par le médecin. Pour des raisons de sécurité, un élève sans laisser-passer n'est pas autorisé à utiliser l'ascenseur.

Anniversaires

Nous comprenons l'importance de fêter l'anniversaire de votre enfant et sommes conscients que vous souhaitez peut-être organiser un goûter pour toute la classe. Dans ce cas, merci de contacter directement le/la professeur-e titulaire de votre enfant. L'Institut offre la possibilité de commander des cookies ou pains au chocolat ou barres chocolatées, si vous le souhaitez. Pour cela, il vous faut contacter le/la titulaire, une semaine en avance.

Veuillez noter que les produits éventuellement apportés par les familles doivent provenir du commerce pour qu'ils puissent être «traçables». Il en va de la sécurité de nos élèves. Il n'est pas autorisé d'apporter des «produits maison» à partager avec toute la classe. Il faut noter la différence avec les ventes exceptionnelles de pâtisseries faites maison à l'école pour lesquelles les parents décident ou non d'autoriser l'enfant à participer et à consommer en lui donnant de l'argent.

Par ailleurs, merci de favoriser les gâteaux en portions individuelles et non-crèmeux (difficiles à partager). Enfin, l'école dispose de quelques assiettes et couverts lavables en plastiques pour ces occasions mais pensez à prévoir si nécessaire les petites assiettes recyclables, les petites cuillères et les serviettes en papier.

A la maternelle, les anniversaires sont regroupés et fêtés mensuellement. Ainsi, les enfants fêtant leur anniversaire dans le mois en cours (toutes classes confondues) préparent leur goûter avec le chef cuisinier de l'école. Tous les élèves fêtent alors cet événement et partagent les bons entremets préparés pour l'occasion.

Parents visiteurs à l'école

Badge d'identification obligatoire pour les adultes

La sécurité faisant partie de nos priorités, les allées et venues des personnes extérieures à l'école sont contrôlées. Toute personne désirant entrer dans les bâtiments des écoles maternelle et primaire, en dehors des heures d'arrivées et de sorties, devra se présenter au bâtiment de la réception principale de l'Institut afin d'obtenir un badge visiteur, à porter sur soi de

façon visible. Celui-ci devra être retourné à la réception lors de son départ.

Il est bien sûr interdit de fumer sur le campus (y compris dans son véhicule).

Objets trouvés

Au sous-sol de l'école primaire se trouve un emplacement pour les objets trouvés (à proximité des salles d'anglais). À la maternelle, un panier se trouve dans l'entrée de l'école.

Afin de faciliter les recherches d'affaires égarées, merci de prendre le temps de les étiqueter au nom et à la classe de votre enfant (boîtes à goûter, blousons, vestes, bonnets, gants...). Pour toutes demandes, adressez-vous à :

viescolaireprim@florimont.ch

Pour les affaires tristement restées anonymes, la vie scolaire réalise un catalogue des objets trouvés, régulièrement communiqué aux parents par voie numérique.

Lorsque les parents reconnaissent un vêtement sur ce catalogue, il leur suffit d'envoyer un mail à la vie scolaire pour qu'il leur soit restitué.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'après chaque période de vacances scolaires, tous les vêtements non-réclamés seront donnés à des associations caritatives.



E. Communication

Communication en cours de journée via la vie scolaire

En cours de journée, les enseignants sont en charge des élèves et sont susceptibles de ne pas voir leurs courriels. Pour toute communication concernant la journée en cours, merci de vous référer automatiquement à la Vie Scolaire qui fera le lien avec les enseignants maternelle-primaire : viescolaireprim@florimont.ch / Tél : 022 879 00 50

Courriels aux enseignant-es

Tous les personnels sont joignables par email. Toutefois, les professeur-es ne regardent pas forcément leurs mails durant la journée. Ils tâcheront de vous répondre sous 48h ouvrées. Les contacts emails des différents personnels se trouvent en première partie de ce guide. Pour une communication urgente, veuillez-vous adresser à : viescolaireprim@florimont.ch / Tél : 022 879 00 50

Newsletter du vendredi

C'est un bulletin d'information hebdomadaire envoyé par courrier électronique. Il est à lire attentivement avec les liens qu'il contient. Ce message, à destination des parents, rassemble effectivement toutes les informations détaillées sur les événements passés mais aussi pour les semaines à venir. Cette newsletter est envoyée à toutes les familles en fin de semaine (le vendredi ou avant en cas de semaine raccourcie). Il est nécessaire qu'au moins un membre de la famille prenne connaissance du contenu de ce bulletin d'informations et note dans l'agenda familial les événements importants pour votre enfant. Merci également de communiquer à la vie scolaire maternelle-primaire vos adresses électroniques principales. Attention, certaines messageries classent systématiquement les messages de l'école dans le courrier indésirable.

Il vous faut impérativement consulter chaque semaine la rubrique de M. Power, le Directeur Général, ainsi que la rubrique des écoles maternelle et primaire (volontairement regroupées).

Pour rappel, cette newsletter a été conçue pour remplacer les différents courriels aux parents, estimés trop nombreux par le passé. Cette newsletter représente la voie officielle de communication et les informations sont donc centralisées dans cet unique courriel hebdomadaire.

A noter que les circulaires des sorties et événements organisés pour les différentes classes sont également communiquées via cette newsletter (ainsi que dans votre Agenda Pronote).

Un petit signal "attention" est parfois apposé en début d'article pour attirer votre attention justement, sur les informations jugées importantes. Enfin, dans le dernier article, éphéméride des deux semaines à venir certaines informations sont également en rouge, pour faciliter la lecture et le repérage.

Réunions d'informations de rentrée

En début d'année scolaire avant le jeûne genevois ou juste après, les parents de chaque classe sont invités à une réunion d'informations lors de laquelle les enseignants présentent les objectifs de l'année et le fonctionnement de leur classe.

Les réunions d'informations de rentrée dressent un tableau complet de l'année scolaire qui s'annonce. Les présentations, discussions, explications fournies sont précieuses : il s'agit de bien se mettre d'accord sur les attentes de chacun. Votre présence y est indispensable, ciment de la **collaboration école-famille si propice à la réussite des élèves.**

Les professeurs d'anglais organisent quant à eux une réunion de rentrée en visioconférence qui a lieu à une date ultérieure vers fin septembre, lorsque les groupes d'anglais sont constitués. Cela permet aux parents de rencontrer le/la professeur(e) d'anglais du groupe de leur enfant pour le semestre à venir.

Carnet de correspondance et de devoirs/ Agenda

Les devoirs et les éventuels retards à l'école sont inscrits dans le carnet de correspondance personnel de chaque élève. Vous y trouverez aussi diverses informations : calendrier annuel, horaires de l'école, contacts utiles, code de bonne conduite, des informations sur la « pyramide des comportements », emploi du temps de la classe (il y sera collé avant le Jeûne Genevois mais sera susceptible d'être modifié en cours d'année en fonction d'impératifs administratifs ou pédagogiques. Il faudra alors vous référer à Pronote).

Par ailleurs, les professeurs auront chaque semaine la possibilité de vous informer d'éventuels matériels à fournir/renouveler pour votre enfant via cet agenda.

Nous demandons donc aux parents de le vérifier quotidiennement.

Notes explicatives : Pronote, SeeSaw, Teams et Skolengo

ACCÈS À PRONOTE/SEESAW

Les codes d'accès seront envoyés aux parents la semaine de la rentrée. Ces codes sont à modifier lors de la première utilisation ;

Sur votre session Pronote, le guide des parents ainsi que la totalité des règlements seront accessibles.

Votre enfant recevra au cours des jours suivants dans son cartable le QR Code pour vous connecter à l'application SeeSaw.

[Pour plus d'informations sur Pronote et SeeSaw.](#)

Pronote

L'application Pronote assure une part importante de la communication avec les parents. L'objectif est de suivre en temps réel la scolarité de l'élève. Les familles, en se connectant à leur « espace parents », ont accès :

- à l'emploi du temps de leur enfant (y compris les sorties et autres événements prévus avec les circulaires correspondantes et un lien pour l'inscription des parents volontaires pour accompagner)
- aux résultats de leur enfant (notes et bulletins scolaires)

- au cahier de textes (devoirs à faire)
- aux éventuels incidents, sanctions
- aux absences et retards
- aux newsletters de chaque fin de semaine
- aux courriers envoyés aux familles

Il est de la responsabilité des parents de consulter très régulièrement leur session.

Nous vous invitons à installer l'application sur votre téléphone portable. Cela permet de recevoir des pop-up à chaque publication. En cas de problème ou pour obtenir de l'aide technique, prière de vous adresser à : jvaudaux@florimont.ch

Dès la rentrée des classes, les événements planifiés depuis le début de l'année sont saisis et visibles sur l'agenda Pronote de chaque parent. Cependant, des ajouts réguliers sont effectués en cours d'année.

Pour les devoirs, il est important de noter que, vous trouverez les mêmes informations que ce qui doit être écrit dans l'agenda pour élèves. Les feuilles de travail sont accessibles dans le trieur de votre enfant ou plus rarement sur Teams.

AGENDA ET EMPLOI DU TEMPS PRONOTE

Attention, sur Pronote il y a deux rubriques différentes : L'« Agenda » et l'« Emploi du temps élève » correspondent à deux pages différentes de l'application.

Les sorties de chaque classe apparaissent sur votre AGENDA Pronote. En cliquant sur l'événement dans votre agenda, vous retrouverez le lien vers la circulaire liée à la sortie, ainsi que l'éventuel lien pour vous proposer en tant que parents accompagnateurs (lorsque cela est nécessaire et encore disponible).

N'hésitez pas à contacter Mme Julie Vaudaux pour des explications précises sur le sujet si besoin.

SeeSaw (pour les élèves de la 14^{ème} à la 10^{ème})

Seesaw est une application qui permet aux professeurs de partager des photos, vidéos, dessins, productions écrites et enregistrements audios sur un portfolio numérique individuel.

Chaque parent possède ainsi un compte personnel, non accessible aux autres parents de la classe, qui leur permet d'avoir accès à ce que les professeurs publient.

Teams (pour les élèves de la 9^{ème} à la 7^{ème})

L'application Teams (disponible via son compte Office 365) offre aux élèves et aux professeurs une plateforme numérique dans laquelle sont regroupées certaines informations utiles à la classe (documents de travail pour les devoirs des élèves) et les discussions entre professeurs et élèves ou entre élèves. La collaboration en est ainsi simplifiée.

Chaque élève possède un compte Teams personnel pour lequel l'identifiant et le mot de passe sont fournis en début d'année scolaire. Cette application est également utilisée pour les rendez-vous avec les parents en visio-conférence. Les parents devront veiller à se connecter depuis leur adresse mail et non depuis le compte de leur enfant.

Teams n'est pas un chat en ligne. Les élèves ne doivent pas l'utiliser pour envoyer des messages à leur camarades. Aucun commentaire envers un-e camarade ou un-e professeur-e n'est autorisé. Teams reste un espace d'échange et d'interactions scolaires.

Skolengo

SKOLENGO est l'espace numérique dédié aux parents pour les demandes d'inscription/réinscription. Cette application est l'interface parents-établissement pour :

- la mise à jour des coordonnées personnelles,
- les inscriptions aux activités extra-scolaires,
- les inscriptions au transport scolaire.

Suivi de la scolarité de votre enfant

1. Bilan de rentrée : un premier compte-rendu écrit individuel sera envoyé aux parents début octobre afin de faire un état des lieux du premier mois de scolarisation de leur enfant.
2. Rencontres individuelles avec les professeur-es à mi-semestre : des entretiens parents-professeur-es sont organisés afin d'échanger sur les progrès et les difficultés de votre enfant, ainsi que sur les objectifs à atteindre. Ces rencontres auront lieu les semaines du 10 novembre 2025 et du 23 mars 2026, en présentiel ou en visio-conférence au choix des parents. Les horaires et les modalités d'inscriptions sont envoyés par mail plusieurs jours avant les dates prévues (pré-inscriptions sur la base du 1^{er} arrivé 1^{er} inscrit).
3. Un livret de compétences individuel semestriel : est communiqué aux parents via Pronote à la fin de chaque semestre (les vendredis 30 janvier et 19 juin 2026).
4. Rendez-vous à la demande pendant l'année scolaire, en dehors de ces dates annoncées, les parents peuvent écrire aux professeurs (titulaire et spécialistes), afin d'aborder un sujet spécifique ou pour faire un point sur la scolarité de leur enfant. Un rendez-vous (en personne ou en visio-conférence) sera alors fixé. De la même façon, les enseignants peuvent être amenés à demander de rencontrer des parents pour leur signaler une inquiétude particulière ou un point spécifique concernant le travail ou le comportement de l'enfant.

De manière générale, tout personnel de l'Institut respecte un délai de 48 heures (jours ouvrés) pour répondre aux mails des familles, pendant les horaires scolaires.

Si vous avez une question ou une remarque concernant votre enfant, merci dans un premier temps d'aborder le sujet avec l'enseignant concerné avant de contacter éventuellement, le directeur adjoint ou la directrice dans un deuxième temps.

Absence des professeurs

Lorsqu'un professeur est absent, les cours sont assurés par un professeur remplaçant. Celui-ci suivra le programme qui aura été transmis par l'enseignant absent. Ainsi, la continuité des apprentissages est assurée jusqu'à son retour. Les parents sont avertis par mail si un professeur est absent plus de trois jours.

Délégués des parents d'élèves

Un ou deux parents délégués sont choisis pour chaque classe par l'association des parents d'élèves (APEF). Ils travaillent étroitement avec les enseignants et confirment toute information avec ceux-ci avant de la partager avec les autres parents. Leur mission est de servir de lien entre la direction, les enseignants et les parents de la classe concernée. Les parents délégués peuvent créer des groupes de discussion entre les parents de la classe afin de rappeler les activités et événements importants pour la classe. L'Institut Florimont ne communique pas les adresses mails des parents sauf aux deux parents délégués de chaque classe. Si vous ne souhaitez pas que votre adresse mail soit transmise aux parents délégués de la classe de votre enfant, merci d'en informer par écrit la vie scolaire maternelle-primaire dès la rentrée scolaire de votre enfant.

Les parents délégués sont volontaires pour aider et pour faciliter la liaison entre les parents et l'équipe pédagogique et la communication entre parents notamment via les éventuels groupes WhatsApp mis en place par l'APEF.

CHARTRE D'UTILISATION DES GROUPES WHATSAPP

Une charte d'utilisation de ces groupes Whatsapp des parents a été rédigée par les parents eux-mêmes. Vous pouvez la retrouver directement sur le site de l'Institut, [dans la section "documents utiles", "administratif"](#).

Ces groupes permettent des échanges autour des rappels d'organisation, de sorties et des éventuels questionnements, inquiétudes ou problèmes, mais sans cibler personne. Si vous souhaitez parler d'un enfant ou de plusieurs enfants / parents en particulier, et si les faits concernent le temps scolaire, nous vous demandons de contacter directement l'équipe pédagogique pour que nous puissions régler cela à l'école sans délai. Ainsi, en cas de difficulté, les parents informent au plus vite l'enseignant ou les enseignants responsables de la classe (par mail préférentiellement car les moments d'arrivée et de sortie des élèves sont souvent chargés et peu adaptés à ce genre de discussion) de toute difficulté pour un meilleur suivi d'équipe. En cas de difficulté avec un-e enseignant-e, merci aux parents de s'adresser directement à lui/elle, en évitant les critiques publiques sur les groupes de discussions entre parents.

Nota Bene : Pour rappel, l'utilisation de Whasapp est destinée exclusivement aux parents (interdit aux enfants de moins de 13 ans).

Réseaux sociaux de l'Institut

Retrouvez les dernières actualités et événements de l'Institut Florimont sur Instagram, LinkedIn et Facebook.



Droits à l'image

À l'école, nous prenons très souvent des photos des enfants, en classe ou lors d'activités extérieures. Nous utilisons ces images à des fins diverses, qu'elles soient pédagogiques, festives ou publicitaires. De telles photos sont également utilisées pour illustrer les prospectus de notre école et d'autres publications, en version imprimée, sur notre site web ou autres plateformes de médias sociaux en ligne.

Pour la promotion ou pour des utilisations pédagogiques, nous réalisons également quelquefois des enregistrements vidéos d'activités de classe et d'événements scolaires. Aucun nom n'est associé aux images que nous utilisons (sauf pour l'annuaire scolaire) et celles-ci sont utilisées exclusivement à des fins informatives ou promotionnelles de l'Institut Florimont.

L'Institut Florimont reconnaît le droit des familles à filmer et / ou à prendre des photos à titre exceptionnel lors d'événements scolaires spécifiques et approuvés. Néanmoins, nous vous demandons de ne pas partager et diffuser ces images si d'autres enfants que les vôtres y apparaissent, dans le respect de la vie privée de chaque famille de l'intégrité de l'école et de sa communauté à tout moment.

Une autorisation de droit à l'image est demandée lors de l'inscription de l'enfant, sur notre plateforme d'inscription Skolengo.

F. Vie de l'école

Bien-être et climat scolaire

Afin de favoriser le bien-être de votre enfant et de faciliter son quotidien dans son rôle d'élève, nous vous préconisons de porter une attention particulière sur différents aspects primordiaux tels que : l'hygiène corporelle, le temps d'exposition aux écrans, le rythme de sommeil régulier et suffisant, l'assiduité, la ponctualité, le suivi des devoirs, le poids du cartable, la signature des cahiers ou des évaluations et la lecture des communications de l'Institut.

Pour veiller au mieux au bien-être des élèves et les sensibiliser à l'importance de contribuer par eux-mêmes à un climat d'école propice aux apprentissages, l'Institut favorise, depuis de nombreuses années, des actions de prévention dans le domaine de la santé et des relations entre élèves.

PRÉVENTION HARCÈLEMENT

Les séances de notre intervenante Mme Paul, préventions contre le harcèlement scolaire, sont dispensées en classe de 9^{ème}, 8^{ème} et 7^{ème}.

Ainsi, les élèves apprennent à identifier des situations de harcèlement, à les analyser et à réagir selon les conflits avec un ou plusieurs camarades. Cette intervenante explique notamment les bienfaits de la pratique du « message clair », qui peut réduire considérablement les conflits de récréation et la violence en général lorsque cette pratique est régulièrement mise à l'œuvre.

Des temps d'échange en conseils de classe, des temps de discussion ou temps de vie de classe sont organisés dans les classes avec les titulaires pour faire des rappels réguliers et en situations réelles aux élèves.

POLITIQUE DE GESTION DES PROBLÈMES À L'ÉCOLE

En cas de difficulté, les parents informent au plus vite l'enseignant ou les enseignants responsables de la classe (par mail préférentiellement car les moments d'arrivée et de sortie des élèves sont souvent chargés et peu adaptés à ce genre de discussion) de toute difficulté. Le problème sera géré à l'école dans les meilleurs délais auprès des élèves à rassurer et auprès des élèves à réprimander, avec les explications nécessaires à chacun.

Les parents des victimes et des agresseurs sont informés en cas de problèmes entre les élèves et nous travaillons avec les deux parties :

- pour réguler le comportement de l'un.
- pour rassurer et assurer le bien-être de l'autre.

Les parents concernés sont priés de contacter sans délai les enseignants directement afin que le problème soit réglé à l'école (ne pas s'adresser aux élèves directement ni contacter les autres parents). L'information ne doit pas circuler via le Whatsapp des parents et en aucun cas le nom des enfants ne doit être mentionné afin de conserver la confidentialité de la situation.

MÉTHODE "PIKAS" EN CAS DE HARCÈLEMENT OU D'INTIMIDATION RÉPÉTÉE

À l'école, un groupe, composé d'une psychologue scolaire et d'enseignants volontaires, applique, selon analyse des cas la méthode de la préoccupation partagée (ou Méthode «Pikas» du nom de son créateur suédois) lors de situation présumée de harcèlement ou d'intimidation.

Cette approche non stigmatisante vise à mettre fin aux problématiques de harcèlement ou d'intimidation en déconstruisant le phénomène de groupe sous-jacent à ce genre de comportements. Elle consiste à mettre les élèves (à commencer par les potentiels intimidateurs) en situation de chercher par eux-mêmes des solutions à ces situations inacceptables.

Lors de la mise en œuvre de la méthode Pikas, dans une situation de harcèlement ou d'intimidation, chaque élève impliqué s'entretient individuellement avec un des membres du groupe PIKAS, en vue de résoudre la situation. Pour des raisons d'efficacité et de réactivité, le déclenchement et le déroulement du processus d'entretien ne sont pas systématiquement signalés aux parents par l'Institut. Cependant, si la personne harcelée ou intimidée y consent, ou encore si la situation est grave, l'Institut informera les parents.

Au gré de sa propre appréciation de la situation, l'Institut se réserve également le droit d'utiliser la voie des sanctions réglementaires propres à l'établissement. Cela pourra être le cas notamment si le ou les harceleurs/ intimidateurs persistent dans leur attitude, s'il y a récurrence, si nous constatons un manque de collaboration dans le cadre du processus "Pikas" ou encore dans les cas présentant une certaine gravité.

Les sanctions prévues au règlement scolaire pourront alors être appliquées (pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'établissement).

Parents d'élèves visiteurs ou accompagnateurs

Pour toute visite et sortie sur le temps scolaire et en présence des élèves, les parents visiteurs/ accompagnateurs doivent avoir signé le "Code de conduite" de l'Institut (disponible sur le site Internet et sur demande auprès de la vie scolaire) dès la rentrée. Lorsqu'un parent est accompagnateur d'une sortie scolaire, le parking peut lui être accordé si cela est possible et à condition d'en faire une demande préalable (au minimum la veille) auprès de M. Marti (pmarti@florimont.ch).

Sorties scolaires et parents accompagnateurs

Les sorties scolaires font pleinement partie des apprentissages de vos enfants. Les parents sont informés en avance via le bulletin d'information « Newsletter du vendredi » avec renvoi à une circulaire spécifique accessible également sur l'espace Pronote. Ces sorties peuvent être payantes et seront alors directement facturées aux familles. Dès la maternelle, les sorties scolaires peuvent être organisées en transport public, en accord avec les enseignants responsables de la sortie et lorsque les conditions le permettent. Lorsque les enseignants en font la demande, les parents qui le souhaitent peuvent se porter volontaires pour accompagner une classe. Les pré-inscriptions se font via un lien dédié dans la circulaire de sortie et en cliquant dans l'événement de votre agenda Pronote. Les parents qui accompagnent en sortie scolaire ne sont pas autorisés à prendre des photos avec leur appareil personnel car certains parents sont susceptibles de ne pas avoir cédé les droits à l'image pour leur enfant. Les enseignants enverront aux parents quelques photos, selon ces règles, après la sortie.

Cela sera précisé dans le mail de confirmation reçu par les parents volontaires pour lesquels la participation à la sortie est confirmée.

Classes découvertes avec nuitée(s) dès la 11^{ème}

Les sorties avec nuitées représentent une chance pour les élèves de mobiliser, dans un cadre différent, les compétences acquises à l'école et de poursuivre leur apprentissage de l'autonomie. Ces classes de découverte sont supervisées entre autres par les titulaires de classe. Vous serez informés via la newsletter hebdomadaire et via votre emploi du temps Pronote des dates de ces sorties avec nuitées. Une contribution financière sera demandée aux parents pour que leur enfant puisse y participer.

Expériences riches sur tous les plans : pédagogique, relationnel, psychologique, physique... les classes de découvertes sont des temps forts dans le parcours scolaire des élèves.

Ces séjours sont des invitations à vivre dans un autre environnement et d'illustrer les enseignements scolaires, de les compléter et de leur donner du sens.

Ils offrent aux élèves des moments partagés et une expérience sociale unique propices à la découverte d'un nouvel environnement naturel et/ou culturel et à la réalisation de projets collectifs riches.

Ils permettent de nouer des liens encore plus forts dans le groupe, et devenir plus mûrs et plus autonomes. Devant les multiples atouts dont profitent les jeunes, les enseignants investissent volontiers de leur temps pour concevoir, préparer puis accompagner ce type de projets, essentiels dans la scolarité.

Les 10^{èmes} partent 2 jours et 9^{èmes} partent 3 jours, les 7^{èmes} et les 8^{èmes} cinq jours.

Nous avons ainsi l'ambition de concourir à l'épanouissement des élèves et de participer à leur ouverture au monde.

Élèves délégué-es de classe

De la 9^{ème} à la 7^{ème}, dès le début de l'année scolaire, des élections ont lieu au sein de chaque classe pour élire un-e élève délégué-e (et un-e suppléant-e). Il/elle est chargé-e de représenter ses camarades de classe et en est leur porte-parole auprès de la direction du primaire. Les délégués participent tous les mois à des conseils de délégués, dirigés par la directrice Mme Capel, lors desquels sont abordés des sujets variés concernant l'école. Ils font ensuite un retour à leurs camarades de classe afin de les tenir informés de ce qui a été dit, des éventuelles décisions prises et des actions à mener.

Au sein du conseil de délégués des élèves, un-e délégué-e de l'école est également élu-e chaque année pour représenter l'ensemble des élèves lors de manifestations, visites de l'école ou autres événements.

Les élèves sont régulièrement impliqués dans les décisions qui concernent l'établissement et nous leur montrons que leur voix est importante, par exemple, en :

- soutenant les initiatives personnelles (éco-actions notamment) ;
- organisant des votes individuels : choix des menus de cantine/choix du thème de la boum des 7^{èmes} ;
- proposant des concours : dessin pour la couverture de l'agenda des élèves ;
- donnant vie aux conseils de délégués et en sélectionnant quelques suggestions : chocolats chauds au goûters, propositions de jeux et d'aménagements de cour / de nouveaux livres pour les bibliothèques...

Eco-comité

Le conseil des éco-délégués (9^{ème} à 7^{ème}) se réunit régulièrement sous la tutelle de Mmes Julie Vaudaux et Cathy Levi, coordinatrices de notre projet Eco-Schools secondées par M Benjamin Lubrano.

Les élèves participent ainsi à l'état des lieux, aux diagnostics, aux échanges d'idées, aux mises en œuvres concrètes et aux évaluations en fin de projet.

Végétalisation (cours du primaire)

Le projet de ré-arborisation des cours du primaire et du secondaire, prévu pour cet été, inclut le dégrappage du bitume sur une surface d'environ 150m², la plantation d'arbres et de haies indigènes, la création de sols perméables et l'installation de systèmes d'arrosage automatique. Ces initiatives visent à améliorer la biodiversité et le cadre de vie scolaire, offrant aux élèves un environnement naturel et stimulant. La ré-arborisation contribue également à la réduction des îlots de chaleur urbains et à l'amélioration de la qualité de l'air. La rétention d'eau de pluie et l'amélioration des sols sont également des objectifs importants de ce projet, favorisant un écosystème plus résilient et durable.

Photos individuelles et photos de classe

Les photos individuelles et les photos de classe se feront dans la semaine du lundi 15 au vendredi 22 septembre 2025. Une circulaire vous sera communiquée pour l'occasion vous indiquant un éventuel « dress code ». Nous ne réaliserons pas les photos de fratrie. A réception des photos proposées, vous pourrez passer commande directement auprès du prestataire. Pour toutes informations, veuillez contacter Lina Russo (lrusso@florimont.ch)

Jouets et argent interdits à l'école

À l'exception des moments de présentation en classe (exposés, « show and tell » en maternelle...), les jouets provenant de la maison ne sont pas autorisés à l'école. De la même manière, apporter de l'argent à l'école est interdit, sauf lors de projets ponctuels (marché de Noël, vente de gâteaux...). Les parents seront alors toujours prévenus en avance et pourront donner, s'ils le souhaitent, de l'argent à leur enfant ces jours-là exclusivement.

Téléphones portables et objets connectés interdits

L'utilisation des téléphones portables est interdite à l'école. Si, pour des raisons personnelles, un enfant vient à l'école avec un téléphone portable, il devra l'éteindre et le laisser dans son cartable dès son entrée dans l'école et jusqu'à sa sortie en fin de journée. Nous vous rappelons que l'Institut ne se tient pas responsable en cas de vol et/ou de détérioration.

Le port et/ou l'utilisation d'une montre connectée et autres objets connectés sont également interdits au sein des écoles maternelle et primaire.

Ces objets seront confisqués s'ils sont aperçus à l'école.

Poids des cartables

L'Institut a à cœur de veiller à ce que le poids du cartable de chaque élève soit adapté à son âge. Dans un souci d'allègement, nous recommandons aux familles d'acheter en double la trousse complète et le petit matériel. Les élèves sont sensibilisés pour ne pas transporter trop de choses et nous demandons aux familles de renforcer ce message à la maison.

Quelques règles :

- Les gourdes peuvent rester à l'école et être rapportées à la maison (vides!) pour nettoyage une fois par semaine.
- Les boîtes à goûter seront choisies judicieusement (pas trop lourdes ni volumineuses)
- Les trousse restent à l'école.
- Les livres et jeux personnels restent à la maison (la bibliothèque est bien fournie).

Voici les poids moyens recommandés pour les cartables selon les niveaux :

11^{ème} : 2kg 10^{ème} : 2,3kg 9^{ème} : 2,6kg
8^{ème} : 2,8kg 7^{ème} : 3,2kg

A vos balances!

Alerte incendie / confinement

Les consignes d'évacuation sont affichées sur les portes de chaque classe et des exercices sont régulièrement pratiqués, en conditions réelles, afin d'habituer les collaborateurs et les élèves à réagir efficacement en cas d'alerte incendie. Nous rassurons toujours les enfants en leur expliquant qu'il s'agit d'un simple exercice.

Un exercice de mise en confinement est également effectué chaque année. Nous préparons les élèves par des discussions préalables et par le jeu pour les plus jeunes.

Déguisement à l'école

Les enfants ont l'occasion de se déguiser lors de la fête de l'Escalade mais **nous ne nous déguisons pas pour célébrer Halloween** à l'école. Nous pourrions en parler bien sûr et faire des activités en lien avec ce thème culturel et cela d'autant plus en cours d'anglais.

Transport scolaire

Les parents des élèves inscrits au transport scolaire (13^{ème} et 12^{ème}) reçoivent avant la rentrée une confirmation de l'inscription avec le lieu de prise en charge et les horaires de passage du bus.

Nous attirons votre attention sur l'obligation du port de la ceinture de sécurité dans les bus pour tous les élèves, quel que soit leur âge.

Veillez noter que les enfants qui prennent le transport scolaire ne peuvent pas être accompagnés par leurs parents dans le bus.

En cas de maladie et/ou absence de votre enfant, nous vous remercions de prévenir, dans les plus brefs délais, la Vie Scolaire viescolaireprim@florimont.ch et Mme Lina Russo lrusso@florimont.ch ou encore appeler le 022 879 00 00.

Accès au campus

L'accès au campus en voiture le matin n'est autorisé qu'aux parents des élèves de maternelle et primaire, et ce durant toute l'année scolaire. Il se fait par l'entrée principale de l'école (avenue du Petit-Lancy 37). Le parcours est ensuite fléché jusqu'à la cour de l'école primaire où est organisé un dépose-minute (primaire) et où les parents d'élèves de maternelle peuvent se garer.

En raison de l'exiguïté de l'entrée du préau, les véhicules sortiront obligatoirement par le chemin du Bac. La cour du primaire doit impérativement être libérée avant 8h45, pour les activités des élèves.

Vous pouvez également utiliser les parkings municipaux Louis-Bertrand et La Vendée (payants). L'itinéraire conseillé est celui de l'avenue des Grandes Communes ou route de Saint-Georges, puis des chemins du Bac et du Fort-de-l'Écluse jusqu'au parking Louis Bertrand.

ACCÈS AU CAMPUS POUR LES MATERNELLES

Le premier jour d'école, chaque élève de la maternelle recevra 2 badges de stationnement pour identifier le véhicule des parents comme étant autorisé à stationner dans la cour du primaire seulement le temps de déposer/ récupérer leur enfant.

Tous les matins, les parents accompagnent leur enfant jusqu'à la porte de sa classe. Depuis le parking, le passage par l'intérieur du bâtiment primaire est à privilégier (entrée à gauche, en bas des grands escaliers bleus). En raison de l'exiguïté de l'entrée du préau, les véhicules sortiront obligatoirement par le chemin du Bac. La cour du primaire doit impérativement être libérée avant 8h45, pour les activités des élèves du primaire ;

L'après-midi, à 16h ou à 16h30, les parents des élèves de maternelle sont autorisés à s'arrêter un court moment dans la cour du primaire, le temps de récupérer leur enfant. Néanmoins, l'espace étant très limité, nous vous remercions de privilégier le stationnement à l'extérieur du campus dans la mesure du possible. Les parents récupèrent leur enfant dans la cour ou à la porte du bâtiment de la maternelle

MATERNELLE		
	Points de dépose des élèves (7h45-8h30)	Points de récupération des élèves (16h ou 16h30)
Voiture	Possibilité de se garer dans la cour du primaire (quelques places disponibles), pour se rendre ensuite à la porte de la classe.	Possibilité de se garer dans la cour du primaire (quelques places disponibles), pour se rendre ensuite à la porte de la classe.
Bus scolaire	Cour du secondaire	Cour du secondaire
A pied	Porte de la classe de la maternelle	Grille du bâtiment de la maternelle

ACCÈS AU CAMPUS POUR LES PRIMAIRES

Le premier jour d'école, chaque élève de 11^{ème} uniquement recevra 2 badges de stationnement pour identifier le véhicule des parents comme étant autorisé à stationner dans la cour du primaire seulement le temps de déposer/récupérer leur enfant ;

Accueil collectif dans le réfectoire : Pour tous les élèves du primaire, l'accueil du matin se fait dans le réfectoire de 7h45 à 7h55. Les parents ne sont pas autorisés à entrer dans le réfectoire. Entre 7h55 et 8h00, les enseignants viennent chercher leurs élèves pour l'installation en classe et le début des cours à 8h10 précises ;

Une exception est faite en début d'année pour les 11^{èmes}: les parents pourront s'ils le souhaitent accompagner leur enfant jusqu'à la porte de la classe le matin des premiers jours d'école (jusqu'au Jeûne Genevois) puis les lundis matins seulement jusqu'aux vacances d'octobre. Les parents devront néanmoins quitter le bâtiment avant 8h10 (début des cours) ;

PRIMAIRE		
	Points de dépose des élèves (7h45-8h10)	Points de récupération des élèves (16h ou 16h35)
Voiture	Dépose minute dans la cour du primaire	Possibilité de se garer dans la cour du primaire (quelques places disponibles)
Bus scolaire	Cour du secondaire	Cour du secondaire
A pied	Porte du réfectoire primaire	11 ^{ème} : Escaliers bleus de la cour du primaire (devant le réfectoire). 10 ^{ème} à 7 ^{ème} : sous le préau de la cour du primaire.

L'après-midi, à 16h ou à 16h35, les parents des élèves de primaire sont autorisés à s'arrêter un court moment dans la cour du primaire, le temps de récupérer leur enfant. Néanmoins, l'espace étant très limité, nous vous remercions de privilégier le stationnement à l'extérieur du campus dans la mesure du possible .



Festivités de fin d'année

Les dates des spectacles et festivités de fin d'année sont communiquées aux parents plusieurs mois en avance, dès les premiers jours d'école, pour leur laisser le temps de s'organiser pour y assister.

Ci-dessous, quelques-uns de nos choix et les principales raisons qui nous y ont conduit :

• Les spectacles au mois de juin

Au mois de juin, les séances de sport se font facilement en extérieur et l'auditorium se transforme en salle de répétitions et de spectacles, pour la maternelle et le primaire, mais aussi pour les activités extrascolaires et pour les cérémonies de promotions et remises de diplômes du secondaire. Les installations sont ainsi mutualisées.

• Les spectacles avant la dernière semaine d'école, nous permettent une gestion facilitée des élèves éventuellement absents et à remplacer (en général moins nombreux). Cela nous laisse également la possibilité de visionner, en classe, les enregistrements vidéos des différentes prestations : à la fois celles des autres classes (notamment lorsque les élèves n'ont pas pu assister à la répétition générale des spectacles des copains), mais aussi celle des élèves eux-mêmes. Car, au-delà du plaisir bien légitime, nous avons également beaucoup à apprendre à observer le résultat de nos représentations sur scène et à entendre les compliments et les critiques constructives.

• Les spectacles durant la journée d'école donnent à tous les élèves la possibilité de participer et de se produire sur scène, même pour ceux qui prennent les transports scolaires à la fin du spectacle pour rentrer chez eux (et qui ne pourraient donc pas rester si le spectacle avait lieu après l'école).

• Les spectacles l'après-midi (ou après 9h le mercredi pour les maternelles) laissent le temps de préparer les élèves (costumes, maquillages, accessoires) et d'installer les décors et installations matérielles par les équipes d'intendance. Cela permet également l'utilisation de la cour pour offrir des places aux parents spectateurs seuls utilisateurs du parking offert et moins saturé à ce moment-là. Enfin, lorsque le spectacle se termine en fin de journée d'école, les artistes (élèves et enseignants) se réjouissent de retrouver leur public après leur prestation (ce serait bien frustrant de ne pas avoir d'échange avec vous et bien difficile de se reconcentrer pour continuer une journée d'école après tant d'émotions).

• Les pots de fin d'année le dernier jour d'école sont organisés à dessein, le tout dernier jour, pour prendre le temps de vous dire au revoir, mais sans aucune obligation ni pression, puisque les remises des prix de fin d'année ont lieu avant votre arrivée. Après les nombreux mails de remerciements et félicitations reçus, ces derniers échanges informels sont simplement proposés, possibilité d'une ultime poignée de mains avant le départ pour les grandes vacances.



G. Rentrée des classes

Les enfants égarent souvent leurs vêtements ou leur matériel scolaire et ne savent pas toujours les reconnaître, aussi nous vous prions de marquer toutes les affaires de votre enfant à son nom et prénom (vêtements, chaussures, sac de sport, boîte à goûter, cartable, etc.)

Manuels

Vous trouverez la liste des livres et manuels par niveau de classe sur le site internet de l'Institut. *Attention : le groupe de niveau d'anglais de votre enfant vous sera confirmé après les évaluations diagnostiques de rentrée (voir circulaire de rentrée envoyée par mail).*

Si vous achetez des manuels par vous-mêmes, pensez à en informer prioritairement le/la professeur-e titulaire dès le premier jour d'école ainsi que le service librairie de l'école (librairie@florimont.ch) afin que ces livres ne vous soient pas fournis ni facturés en début d'année. Pour les ventes de livres d'occasion, vous pouvez contacter l'association des parents d'élèves à l'adresse suivante : flovert@apecf.ch

Fournitures scolaires/articles de papeterie

Les articles de papeterie/fournitures scolaires sont fournis par l'école ; un montant forfaitaire obligatoire de CHF 75.- à 95.- (selon le niveau) sera facturé en septembre 2025. Ce matériel est à différencier du petit matériel personnel de l'élève à fournir et à renouveler par les familles de la maternelle (voir ci-dessous).

Matériel pédagogique

Le matériel pédagogique (tel que photocopies, bricolages, feuilles de dessin, ressources numériques pour les langues, etc.) est fourni par l'école. Un montant forfaitaire obligatoire sera facturé en septembre 2025.

Des stylos pour bien écrire

Les stylos et autre petit matériel sont fournis aux élèves (et facturé aux familles) en 11^{ème} et 10^{ème}, puis non fourni à partir de la 9^{ème}. C'est le cas des stylos, surligneurs, règles par exemple.

En effet, à partir de la 9^{ème}, les élèves sont également plus autonomes face au matériel attendu à l'école, et ce petit matériel peut être réutilisé d'une année sur l'autre. Nous ne souhaitons donc pas imposer aux familles d'en acheter forcément des nouveaux.

Les stylos spécifiques qui peuvent s'apparenter à des jouets (type « Legami », convoités et sources de conflits) sont à éviter (voire interdits si besoin) à l'école.

En 2024, nous avons travaillé avec les grapho-thérapeutes professionnelles qui interviennent à l'école. Après échanges et formations, sur leurs conseils, nous avons décidé de ne plus demander aux familles les stylos « Frixion » (qui étaient demandés jusque-là aux élèves de 9^{ème}, 8^{ème} et 7^{ème}).

De meilleurs outils ont été identifiés et choisis avec elles, dont voici les références :

- Pour les futurs 10^{ème} : **Stylo BREEZE** adapté à l'apprentissage de l'écriture (effaçable) . Fournis par l'école.
- Pour les niveaux 9^{ème}, 8^{ème} et 7^{ème} : **PELICAN stylo-roller** (effaçable)
- et/ou, pour tous **Stylo BIC GELOCITY** (4 couleurs, non effaçable et moins onéreux).

A noter que le blanc correcteur n'est pas souhaité (les élèves apprendront à barrer proprement à la règle en cas d'erreur).

Bien sûr, ce petit matériel personnel est à marquer au nom de l'élève et à renouveler par vos soins tout au long de l'année.

Petit matériel personnel à fournir et à renouveler par les familles

Voici la liste du petit matériel à fournir par les familles (à différencier du "Pack fournitures" fourni par l'Institut). Ce petit matériel personnel est à apporter le jour de la rentrée de l'élève, et renouvelable par vos soins toute l'année. Merci de marquer toutes les affaires au nom de l'enfant. **Les stylos qui peuvent s'apparenter à des jouets (type Legami convoités et sources de conflits) sont à éviter (voire interdits si besoin) à l'école.**

NIVEAU	PETIT MATÉRIEL PERSONNEL À FOURNIR ET RENOUVELER PAR LA FAMILLE
Rentrée en 14 ^{ème} et 13 ^{ème}	un sac à dos pouvant contenir un doudou, une boîte à goûter et une gourde
	une paire de chaussons à velcro fermés qui tiennent bien aux pieds
	une boîte à goûter et une gourde marquées au nom de l'enfant
	deux tenues complètes de rechange dans un sac marqué au nom de l'enfant,
	un tablier à manches longues
	deux boîtes de mouchoirs en papier
	un paquet de lingettes
	une paire de bottes de pluie
	une combinaison imperméable
Rentrée en 12 ^{ème}	un petit cartable pouvant contenir un cahier format A4
	une paire de chaussons à velcro fermés qui tient bien le pied
	une boîte à goûter et une gourde marquées au nom de l'enfant
	une boîte de mouchoirs en papier
	un tablier à manches longues
	une tenue complète de rechange dans un sac marqué au nom de l'enfant
	une paire de bottes de pluie
	une combinaison imperméable
Rentrée en 11 ^{ème}	un cartable léger pouvant contenir 1 classeur A4.
	une paire de pantoufles
	une boîte de mouchoirs en papier
	une boîte à goûter
	une gourde (incassable)
	la tenue de sport « Florimont » est à acheter par vos soins. Elle est à revêtir le jour de sport : de ce fait, elle reste à la maison. Toutes les informations nécessaires sont disponibles à la réception de l'école. (Il est primordial de noter de façon lisible le nom de l'enfant afin de connaître son propriétaire en cas de perte).
	deux paires de baskets pour le sport (une pour l'intérieur, une pour l'extérieur)

NIVEAU	PETIT MATÉRIEL PERSONNEL À FOURNIR ET RENOUVELER PAR LA FAMILLE
Rentrée en 10 ^{ème}	un cartable léger pouvant contenir 1 classeur A4.
	deux trousse
	une paire de pantoufles
	une gourde
	une boîte à goûter
	la tenue de sport « Florimont » est à acheter par vos soins. Toutes les informations nécessaires sont disponibles à la réception de l'école.
	deux paires de baskets pour le sport (une pour l'intérieur, une pour l'extérieur)
Rentrée en 9 ^{ème}	un cartable léger pouvant contenir 1 classeur A4.
	une trousse avec : Un crayon gris HB, une gomme, un taille-crayon avec réservoir, une règle de 15-20 cm, trois BIC Gel-ocity (bleu) + recharges <u>ou</u> un Pelikan stylo roller Eco-Lire 0,7 mm + cartouches d'encre bleu et deux effaceurs d'encre, 1 surligneur Stabilo, une boîte de 12 crayons de couleurs, une boîte de 12 feutres.
	Une pochette zippée nominative (type congélation) contenant : une équerre 45°-20cm, une règle de 30 cm, bâtons de colle (x10), crayons gris HB (x4), gommes (x2), surligneurs Stabilo, (x2), recharges BIC Gel-ocity stylos gel rétractables (bleu) (x10) <u>ou</u> cartouches d'encre bleu (x10), effaceurs d'encre (x3). <i>Pas de stylos Frixion ni Legami!</i>
	une paire de pantoufles
	une gourde
	une boîte à goûter
	la tenue de sport « Florimont » est à acheter par vos soins. Toutes les informations nécessaires sont disponibles à la réception de l'école.
deux paires de baskets pour le sport (une pour l'intérieur, une pour l'extérieur)	

NIVEAU	PETIT MATÉRIEL PERSONNEL À FOURNIR ET RENOUVELER PAR LA FAMILLE
Rentrée en 8 ^{ème}	un cartable léger pouvant contenir 1 classeur A4.
	<p><u>une trousse avec</u> : grands bâtons de colle (x5), ciseaux adaptés à l'enfant, crayons gris HB (x6), gommes (x3), taille-crayon avec réservoir, surligneur rose, surligneur jaune, règle de 30 cm non flexible, équerre, compas primaire (à bague + crayon)</p> <p><u>Stylos</u> : Pelikan-roller (il en faut 4 : bleu, noir, rouge, vert) et prévoir cartouches pour l'année scolaire) OU Bic Gel-ocity (bleu x6, rouge x5, vert x5 et noir x5) <u>ou</u> stylo bille (bleu x6, rouge x5, vert x5 et noir x5). <i>Pas de stylos Frixion ni Legami!</i></p>
	une paire de pantoufles
	une boîte à goûter au nom de l'enfant
	une gourde au nom de l'enfant
	la tenue de sport « Florimont » est à acheter par vos soins. Toutes les informations nécessaires sont disponibles à la réception de l'école.
Rentrée en 7 ^{ème}	un cartable léger pouvant contenir 1 classeur A4.
	<p><u>une trousse avec</u> : 2 bâtons de colle, 1 paire de ciseaux, 2 crayons à papier HB, 2 gommes, 1 taille-crayon avec réservoir, 4 surligneurs fluo de couleurs différentes, 1 stylo BIC 4 couleurs classique, 1 règle de 15 à 20 cm qui peut se ranger dans la trousse, 3 feutres pour ardoise blanche</p> <p><u>Stylos</u> : Option 1 : 4 Pelikan stylos-roller effaçables, un par couleur (bleu, noir, rouge, vert) + recharges ou Option 2 (plus économique) : 4 stylos Bic Gel-ocity, un par couleur (bleu, noir, rouge, vert) + recharges ou Option 3 : 2 stylos BIC Cristal de chaque couleur (bleu, noir, rouge, vert) – <i>ne se recharge pas</i></p> <p><i>Pas de stylos Frixion ni Legami!</i></p>
	une trousse contenant : 12 à 18 crayons de couleurs + 12 à 18 feutres
	une boîte à goûter
	une gourde
	la tenue de sport « Florimont » est à acheter par vos soins. Toutes les informations nécessaires sont disponibles à la réception de l'école.
	deux paires de baskets pour le sport (une pour l'intérieur, une pour l'extérieur)

Conseils de lectures pour l'été 2025

7 ^{èmes} (FUTURS 6 ^{èmes})	
Recommandations des professeurs des 7 ^{èmes} (par ordre de difficulté croissante)	« Les aventures du jeune Lupin », de Marta Palazzesi (Tomes 2 et 3 suites du roman lu en classe par tous les élèves !)
	« L'anguille » de Valentine Goby
	« La fille du phare » de Annet Schaap
	« Oscar Goupil » de Camille Guénot
	« Le jour du match » de Niquet
	« 14-14 » de Beorn
	« Le royaume de Kensuke » de Michael Morpurgo
	« Sa majesté des mouches » de William Golding
	« L'appel de la forêt » de Jack London
	« Le journal d'Anne Frank » d'Anne Franck
	« La ferme des animaux » de George Orwell
	« Ultimage, le maître des magies - Le Dernier Affrontement » d'Adrien Tomas
	« Louison et Monsieur Molière » de Marie-Christine Helgerson
	« Marco Polo, de Venise à la Grande muraille » de Sophie Lamoureux
	« Le serf disparu » d'Anne-Sophie Chauvet
	« Orfan Tome 1, Le Secret Du Bracelet » de Gaëlle Tertrais
	« La vie de château ; Tome 1 - Violette et Régis » de Clémence Madeleine-Perdrillat et Nathaniel H'Limi
« Les Enfants Boxcar : Le Ranch aux secrets », de Gertrude Chandler Warner et Marlène Merveilleux	
Propositions des bibliothécaires	« Les Arsène - La clef aux trois bijoux » de Bertrand Puard
	« Les exploits de Connie Mara » de Jean-Philippe Arrou-Vignod
	« La Très Catastrophique Visite du Zoo » de Joël Dicker
	« Wonka » de Sibéal Pounder
	« Violette Hurlevent et le jardin sauvage » de Paul Martin

Les conseils de lecture en anglais et en allemand ont été communiqués directement aux parents demandeurs selon le niveau de l'enfant dans la langue concernée.

8 ^{èmes} (FUTURS 7 ^{èmes})	
Recommandations des professeurs titulaires	« Un chat dans l'œil » de Silvana Gandolfi
	« Les aventures de Tom Sawyer » de Mark Twain (or The Adventures of Tom Sawyer)
	« La bibliothécaire » de Anne Dugüel
	« Le journal d'un chat assassin » de Anne Fine
	« l'homme des vagues », de Hugo Verlomme
	« La rivière à l'envers » tomes 1 et 2, de Jean-Claude Mourlevat
	« le merveilleux voyage de Nils Holgersson à travers la Suède » de Selma Lagerlöf
	« La maison qui s'envole » de Claude Roy
	« Mission mammoth / Histoires naturelles » de Xavier-Laurent Petit
	« Fifi Brindacier » d'Astrid Lindgren
	« L'omelette au sucre » de Jean-Philippe Arrou-Vignod
Propositions des bibliothécaires	« Mystère au château de Léonard de Vinci » de Marie-Odile Mergnac
	« À bord du Mythic- le jumeau du Titanic. 1. Un paquebot de rêve » de Fabrice Colin
	« La soupe de poissons rouge » de Jean-Philippe Arrou-Vignod
	« L'incroyable destin de Thomas Pesquet astronaute » de Pierre Oertel
	« Vacances au chalet maudit » de Muriel Zürcher

9 ^{èmes} (FUTURS 8 ^{èmes})	
Recommandations des professeurs titulaires	« Arnaque à Central Park » de Jean-Michel Payet
	« Les nougats » de Claude Gutman
	« Comment devenir parfait en 3 jours » de Stephen Manes
	« Histoires pressées » de Bernard Friot
	« Le petit buveur d'encre rouge » d'Eric Sanvoisin
	« Le buveur d'écran » d'Eric Sanvoisin
	« Les aventures du jeune Jules Verne » (Tome 1 à 6) de Capitaine Nemo
	« Le chat assassin : le retour et la vengeance / Le chat assassin déploie ses ailes / Le chat assassin tombe amoureux / Le chat assassin s'en va » d'Anne Fine
	Série : « La colère des dragons » d'Eric Sanvoisin
	Série : « Le maître des licornes » d'Eric Sanvoisin
	« Mystères dans le Transsibérien » d'Alain Surget
	Série : « Scoop à Versailles » d'Annie Pietri
	Propositions des bibliothécaires
« Isadora Moon part en vacances » de Harriet Muncaster	
« Les chabadas - Persan et les Nînchas volants » de Daniel Picouly	
« Emily » de Liz Kessler	
« Hercule chat policier- Un voleur sur les toits » de Christian Grenier	

Les conseils de lecture en anglais et en allemand ont été communiqués directement aux parents demandeurs selon le niveau de l'enfant dans la langue concernée.

10 ^{èmes} (FUTURS 9 ^{èmes})	
Recommandations des professeurs titulaires	« Apprentis chercheurs : Perdus en forêt » de Hélène Montandre - Nathan
	« La peur au bout de la laisse de Gudule » de Anne Popet
	« Les petites énigmes des légendaires ce1 / ce2 » – Nathan
	« Joe Millionnaire » de David Walliams – Albin Michel
	« Pirates en péril » d’Agnès Lestrade » - Nathan
	« Isadora Moon » de Harriet Muncaster
	« La belle lissepoire du Prince de Motordu » de Pef – Gallimard Jeunesse
	« Les petites poules et la famille Malpoulie » de Christian Jolibois – Pocket Jeunesse
	« Taupe et Mulot » D’Henri Meunier –
	Série : « Les aventures d’Anouk et Benji » de Mymi Doinet
Propositions des bibliothécaires	« Les Petites Sorcières - Tildir la catastrophe » de Anne-Fleur Multon
	« Les aventures d’Anouk et Benji - Une carabine dans les sardines » de Mymi Doinet
	« Pas si méchant » de Marie-Aude Murail
	« Brume, Le réveil du dragon » de Jérôme Pélissier
	« Ivanhoé » de Walter Scott

11 ^{èmes} (FUTURS 10 ^{èmes})	
Recommandations des professeurs titulaires	Série : « Mes premières enquêtes » d’Emmanuel Trédez
	Séries : « Sami et Julie » fin de CP
	Série : « La tour Eiffel » de Mymi Doinet
	Série : « Frissons au CP » d’Anne-Gaëlle Balpe
	Série : « Hercule Carotte détective » de Pascal Brissy
	Série : « Les p’tites poules » de Christian Jolibois
	Série : « Mes premières enquêtes » d’Emmanuel Trédez
	Série : « Le Petit Nicolas » d’après René Goscinny
	Série : « Georges le dragon » d’après Geoffroy De Pennart
	Série : « Martine » de Gilbert Delahaye et Marcel Marlier
Propositions des bibliothécaires	« J’ai oublié mon exposé parce que » de Davide Cali
	« Moi j’adore, maman aussi » de Elisabeth Brami
	« La boîte à bonbons » de Kobi Yamada
	« La visite du château fort » de Marion Fallot
	« La princesse, le dragon et le chevalier intrépide » de Geoffroy de Pennart

Les conseils de lecture en anglais et en allemand ont été communiqués directement aux parents demandeurs selon le niveau de l’enfant dans la langue concernée.

Calendrier des évènements 2025-2026

Voici, le calendrier prévisionnel des évènements pour cette année scolaire 2025-2026 (sous réserve de modifications ultérieures).

PUBLIC	ÉVÈNEMENTS	DATE
AOÛT		
14 ^{ème} à 12 ^{ème}	Rentrée des élèves Maternelle (sortie à 11h30 ce jour-là)	mercredi 27.08.2025
Parents tous niveaux	APEF : Accueil des parents autour d'un café croissant et vente d'uniformes	mercredi 27.08.2025
11 ^{ème} à 7 ^{ème}	Rentrée des élèves Primaire	jeudi 28.08.2025
Parents tous niveaux	APEF: Accueil des parents autour d'un café croissant et vente d'uniformes	vendredi 29.08.2025
SEPTEMBRE		
Parents maternelle	Réunion de rentrée parents - professeurs pour la maternelle à 17h (14e-13e et 12e)	lundi 01.09.2025
Parents 11 ^{ème} , 10 ^{ème}	Réunion de rentrée parents - professeurs 11 ^{ème} et 10 ^{ème} à 17h	mardi 02.09.2025
Parents 8 ^{ème} , 9 ^{ème}	Réunion de rentrée parents - professeurs 9 ^{ème} et 8 ^{ème} à 17h	jeudi 04.09.2025
Parents de 7 ^{ème}	Réunion de rentrée parents - professeurs 7 ^{ème} à 17h	lundi 08.09.2025
Parents tous niveaux	Permanence Directrice maternelle-primaire pour les nouveaux parents le matin	mercredi 10.09.2025
	Jeûne Genevois	jeudi 10.09
	Reprise des cours	lundi 15.09.2025
14 ^{ème} à 7 ^{ème}	Photos de classes	lundi 15.09 au 22.09.2025
Parents 9 ^{ème} , 8 ^{ème} , 7 ^{ème}	Visios informations de rentrée parents-professeurs anglais BIL (dont parcours FR si niveau d'anglais Upper intermédiaire ou proficient)	mardi 23.09.2025
Parents 11 ^{ème} , 7 ^{ème}	Visios informations de rentrée parents-professeurs anglais ESL	jeudi 25.09.2025
OCTOBRE		
12 ^{ème} à 7 ^{èm}	Cross du primaire	mercredi 01.10.2025
Parents 14 ^{ème} à 7 ^{ème}	Commentaires de rentrée aux parents	vendredi 03.10.2025
	Messe des 120 ans	lundi 06.10.2025
Tous	Fête des familles	samedi 11.10.2025

PUBLIC	ÉVÈNEMENTS	DATE
	Vacances d'automne	lundi 20.10 au jeudi 30.10.2025
	journée pédagogique (pas d'école pour les élèves)	mercredi 29.10.2025
	Reprise des cours	jeudi 30.10.2025
NOVEMBRE		
Parents 14 ^{ème} à 7 ^{ème}	Rencontres individuelles parents-professeurs 14 ^{ème} à 7 ^{ème} semestre 1 (visio ou présentiel)	mardi 11.11 au jeudi 13.11.2025
Parents 14 ^{ème} à 7 ^{ème}	6 ^{ème} à 7 ^{ème} Futur en tous genres	jeudi 13.11.2025
Tous	Marché de Noël APEF	samedi 29.11.2025
DECEMBRE		
Tous	Course de l'Escalade (hors Institut)	samedi 06 et dimanche 07.12.2025
14 ^{ème} à 7 ^{ème}	Fête de l'Escalade à l'école : Journée déguisée	mercredi 10.12.2025
	Vacances de Noël	vendredi 19.12.2025 au vendredi 02.01.2026
JANVIER		
	Reprise des cours	lundi 05.01.2026
Parents 7 ^{ème}	Soirée orientation : informations sur la classe de 6 ^{ème} (soir)	mercredi 14.01.2026
	« Célébration de la St François de Sales »	vendredi 23.01.2026
Tous	Bulletins fin semestre 1	vendredi 30.01.2026
FEVRIER		
	Vacances de février	vendredi 20.02.2026 au vendredi 27.02.2026
Parents 8 ^{ème}	Musée vivant de la Renaissance (après-midi)	jeudi 12.02.2026
MARS		
	Reprise des cours	lundi 02.03.2026
11 ^{ème} à 7 ^{ème}	Journée Bol de riz	lundi 02.03.2026
Parents 7 ^{ème}	Congrès des sciences des élèves de 7 ^{ème} (après-midi)	vendredi 13.03.2026
9 ^{ème}	Classe découverte des 9 ^{èmes} (3 jours, 2 nuits)	du mercredi 18.03 au 20.03.2026
11 ^{ème} à 7 ^{ème}	Concours Koala et Kangourou des maths	vendredi 20.03.2026
Parents 14 ^{ème} à 7 ^{ème}	Rencontres individuelles parents - professeurs fin semestre 2 (visio ou présentiel)	du mardi 24.03 au jeudi 26.03.2026

PUBLIC	ÉVÈNEMENTS	DATE
AVRIL		
	Vacances de Pâques	Jeudi 02.04 (après les cours) au mardi 21.04.2026
	Journée pédagogique Florimont (pas d'école pour les élèves)	lundi 20.04.2026
	Reprise des cours	mardi 21.04.2026
Parents 9 ^{ème}	Salon du livre des élèves de 9 ^{ème} (après-midi)	jeudi 30.04.2026
MAI		
11 ^{ème}	Nuit à la bibliothèque	du vendredi 08.05 au samedi 09.05.2026
	Ascension	mercredi 13.05 (après les cours) au lundi 18.05.2026
	Reprise des cours	lundi 18.05.2026
	Pentecôte	lundi 25.05.2026
	Reprise des cours	mardi 26.05.2026
JUIN		
7 ^{ème}	Classe découverte des 7 ^{èmes} (5 jours, 4 nuits)	A définir
8 ^{ème}	Classe découverte des 8 ^{èmes} (5 jours, 4 nuits)	lundi 01.06 au vendredi 05.06.2026
10 ^{ème}	Classe découverte des 10 ^{èmes} (2 jours, une nuit)	jeudi 04.06 au vendredi 05.06.2026
14 ^{ème} à 7 ^{ème}	Spectacles de fin d'année et promotions	lundi 15.06 au vendredi 19.06.2026
Parents 7 ^{ème}	Promotions des 7 ^{èmes} (vers 14h)	vendredi 19.06.2026
Tous	Remise des bulletins Semestre 2	vendredi 19.06.2026
Maternelle	Fin de l'année scolaire maternelle	jeudi 25.06.2026
Primaire	Fin de l'année scolaire primaire (à midi)	vendredi 26.06.2026

4^{ème} Saison Culturelle de l'Institut : 2025-2026

« Encré » dans la culture est la saison culturelle de l'Institut. Chaque année, au fil des mois, différents événements artistiques sont programmés dans ce cadre sur le campus de Florimont.

Les rencontres d'artistes programmées tout au long de l'année scolaire sont autant d'occasions pour les classes maternelles et primaires d'explorer des domaines artistiques variés.

Projet transdisciplinaire, « Encré » dans la culture est intégré aux programmes scolaires : de nouvelles activités pédagogiques en lien avec les événements sont créées en classe, dans différents niveaux et dans certaines disciplines enseignées à l'Institut. Ces activités sont parfois animées par nos partenaires culturels eux-mêmes, renforçant ainsi la collaboration entre nos institutions et permettant aux élèves de développer des compétences du 21^{ème} siècle comme la collaboration, la communication et la créativité aux côtés de maîtres du genre.



Questionnaire sur le profil linguistique de votre enfant

Nous accordons une attention toute particulière à proposer des pratiques pédagogiques qui répondent aux besoins de chacun de nos élèves. Il nous est donc essentiel de connaître avec précision le profil linguistique de votre/vos enfant(s) afin de lui/leur offrir les meilleures conditions possibles pour progresser en toute confiance. Ainsi, nous vous remercions de compléter avant la rentrée, pour chaque enfant, [ce questionnaire](#) qui nous aidera à établir le parcours linguistique de votre famille.

Formulaire électronique de sortie pour les premiers jours

Pour nous permettre d'organiser les moments de sortie des élèves les premiers jours d'école, il est essentiel que chaque parent complète le formulaire sur le lien ci-dessous **avant** le 27 août 2025.

Lien pour la maternelle : <https://xoyondo.com/su/2x570zks1ifxojz>

Lien heures de sortie primaire :

- 7^{ème} : <https://xoyondo.com/su/bfnocdtuo7t6pb3>
- 8^{ème} : <https://xoyondo.com/su/rjzggrvhv1tj5u>
- 9^{ème} : <https://xoyondo.com/su/to19uhyamoqqaxf>
- 10^{ème} : <https://xoyondo.com/su/e9eeb9fzmi89jd6>
- 11^{ème} : <https://xoyondo.com/su/41kqc32nh1kj5os>



Merci d'avoir pris le temps de lire ce guide 2025-2026.

Une version imprimée de ce document peut vous être fournie à la demande.

Ce guide a été rédigé au mois de juin 2025 avec l'aide de M. Cédric Vincent que nous remercions. Il est possible que des modifications surviennent pendant les vacances scolaires ou dans le courant de l'année académique.

Si des informations sont erronées, incomplètes ou manquantes, n'hésitez pas à les transmettre à M. Cédric Vincent (cvincent@florimont.ch). Nous pourrions ainsi apporter les futures modifications utiles à une meilleure communication au sein de notre communauté florimontaine.

Merci d'avance de vos contributions.

**"Nous ne devons pas nous arrêter au bien quand nous
pouvons atteindre au mieux."**

- Saint François de Sales



Institut Florimont
37, avenue du Petit-Lancy
Case postale 616
1213 Petit-Lancy 1
Tel: + 41 (0)22 879 00 00
Fax: + 41 (0)22 792 09 18
www.florimont.ch
info@florimont.ch

I N S T I T U T
FLORIMONT